CHEZ DASSAULT
Après 18 jours de lock-out... (p. 5)

PROLÉTAIRES DE TOUS LES PAYS, UNISSEZ VOUS!

VOIX OUVRIERE

POUR LA CONSTRUCTION D'UN PARTI OUVRIER REVOLUTIONNAIRE

MARDI 21 FEVRIER 1967 — N° 76

LA SCOLARITÉ JUSQU'A 16 ANS ou UNE OBLIGATION... NON OBLIGATOIRE

(Voir page 4.)

AU DELA DES LÉGISLATIVES
Faire notre politique pour ne pas subir celle des autres

AVEC l'approche des élections législatives du 5 mars, la presse, la radio et toutes les formations politiques nous rappellent avec force que « nous devons faire de la politique ».

Pour ces gens-là, la politique qu'ils nous permettent de faire consiste à aller une fois tous les 4 ou 7 ans déposer un bulletin dans une urne. La politique qu'ils nous engagent à suivre c'est d'aller approuver la leur.

Mais nous n'avons pas le droit d'en faire nous-mêmes.

Le jeune qui veut se mêler de politique, c'est-à-dire de discuter et de contester les actes politiques de ceux qui dirigent la société, est renvoyé brutalement vers ses études ou son métier. De quoi se mêle-t-il ? de choses auxquelles « il ne comprend rien » car « il n'a pas d'expérience ».

A l'atelier, au bureau où nous passons de 8 à 10 heures par jour, il est interdit de faire de la politique : cela pourrait troubler la discipline et compromettre la production. Existe-t-il un acte plus condamné que d'oser déplier un journal pendant son travail ? On a le droit d'avoir des idées mais à condition de les garder pour soi, de les mettre en réserve pour aller tenter de les exprimer en cachette dans l'isoloir électoral. Il est tellement mal vu de faire de la politique, cela comporte tellement de risque et de tracasserie que la plupart des ouvriers abandonnent leur droit d'en faire.

Mais ceux qui ne veulent pas renoncer trouvent devant eux de nombreuses difficultés.

Le simple fait de distribuer un tract est considéré comme un acte répréhensible. Il y a toujours un prétexte pour pourchasser le militant qui a la volonté de faire connaître ses idées. Coller des affiches est considéré dans la plupart des cas comme un acte délictueux justifiant bien souvent l'intervention de la Police.

Mais il n'y a pas que ceux qui sont au Pouvoir pour interdire aux travailleurs le droit de faire de la politique. Des partis politiques et des syndicats qui prétendent représenter les travailleurs ont la même attitude. Ils demandent de voter pour leurs candidats mais ils ne tolèrent pas que l'on critique leur politique. A défaut d'idées ils savent opposer des procédés tels que mensonges, calomnies et brutalités. Les syndicats sont officiellement ouverts à tous les travailleurs quelles que soient leurs idées politiques mais ces idées on leur demande, non moins officiellement, de les laisser à la porte du syndicat, de ne pas en faire état et surtout de ne pas s'organiser pour les défendre. Le droit de fraction n'est pas reconnu. C'est un motif d'exclusion.

Oui, les travailleurs doivent faire de la politique, c'est-à-dire s'intéresser et participer aux affaires publiques.

Mais dans un monde divisé en classes et où le moteur de la civilisation est l'exploitation de l'homme par l'homme, faire de la politique, pour les exploités, c'est s'opposer aux exploiteurs.

Cete politique-là elle ne se fait pas le jour des élections. C'est chaque jour que nous devons apprendre à lutter avec succes pour imposer une politique qui, en détruisant le système d'exploitation, permettra à tous les hommes d'intervenir avec conscience et efficacité dans les affaires publiques.

Faisons de la politique pour empêcher les politiciens d'en faire à notre place et à notre détriment.

Que le scrutin du 5 Mars, qui ne nous apportera rien, nous apprenne au moins cela.

En Chine : La destruction du Parti et la militarisation du régime

PARMI les multiples aspects de la « révolution culturelle », il en est un qui ne laisse pas d'étonner les commentateurs : « phénomène sans précédent dans l'histoire des régimes communistes », la victime principale du déferlement des gardes rouges semble être, au niveau des organisations, le Parti lui-même.

« Le parti communiste est si sévèrement atteint par l'épuration dont il est l'objet — déclare la rédaction du « Monde » — qu'il a pratiquement cessé d'être à l'échelon local l'autorité qui gouverne les masses populaires ». Il apparaît en effet qu'aujourd'hui, alors que la marée des millions de jeunes gardes commence à se retirer, ou tout au moins se stabilise, alors que « la restauration de la discipline » est à l'ordre du jour, les anciennes structures du parti, surtout au niveau local, sont fortement bouleversées et par endroits entièrement détruites. Preuve pour les uns de la volonté révolutionnaire de Mao qui n'aurait pas hésité à faire déborder son propre parti, en s'y attaquant au besoin violemment, ce fait apparaît aux autres d'autant moins explicable que les dirigeants semblent persévérer à détruire le pilier le plus solide de leur régime.

Nous avions caractérisé ici-même la « révolution culturelle » comme une gigantesque mise au pas de la population, et plus particulièrement de la classe ouvrière, par des masses petite-bourgeoises estudiantines, mobilisées, contrôlées et dirigées par l'appareil d'Etat. Au cours de cette opération de mise au pas, les gardes rouges se sont heurtés à une résistance violente et, en

(à suivre page 3)

Le Pape, Wilson et Kossyguine jouent aux diplomates
Bombardements et répression continuent au Vietnam !

La « trêve du Tet » n'aura pas duré plus qu'elle ne devait. Après quatre jours d'interruption — du 8 au 12 février — les combats ont recommencé dans tout le Sud-Vietnam. Les bombardiers américains pilonnent à nouveau le Nord. Et si ces bombardements ont repris deux jours plus tard que prévu ce n'était, d'après les termes mêmes d'un communiqué du Département d'Etat, que « pour éviter qu'une reprise des raids, si elle avait eu lieu un peu plus tôt, ne soit mal interprétée, en fonction de la présence à Londres de M. Kossyguine ».

C'est donc là le seul résultat des efforts diplomatiques conjugués des Russes et des Anglais : au lieu du dimanche matin, ce n'est que le lundi soir, que les avions américains ont repassé le 17e parallèle, comme ils le font pratiquement chaque jour depuis plus de deux ans maintenant.

Que d'espoirs, pourtant, avait, soi-disant, suscité ce bref arrêt des combats ! Que de monde a essayé d'en profiter pour se faire entendre dans le rôle de défenseur de la paix ! Sans doute chacun criait-il d'autant plus fort et s'agitait-il davantage que, sans illusion aucune, tous savaient parfaitement que le temps leur était mesuré et que le bruit des armes couvrirait très vite à nouveau celui des palabres, des discours et des conversations diverses. Mais du pape à Kossyguine, en passant par Wilson, il s'agissait de ne pas rater l'occasion de parler de paix, alors que les armes s'étaient momentanément tues, quitte, bien entendu, à se taire à nouveau devant la réalité des combats.

S'il y a un côté farce dans cette tragédie où se débattent luttent, et meurent des millions d'hommes, c'est bien l'activité diplomatique partout déployée à son propos.

Comment lire sans rire par exemple, les termes du message adressé par le pape à Johnson, au tout début de la trêve.

« Nos appels pressants pour le retour de la paix dans le Sud-Est asiatique ont toujours trouvé un écho favorable auprès de vous, Monsieur le président, et auprès de vos concitoyens. Cela renforce notre espoir dans cette heure d'attente anxieuse... Mais nous ne doutons pas, Monsieur le président, de votre dévouement dans la recherche constante des voies de la paix. C'est pourquoi nous vous demandons d'intensifier toujours davantage vos nobles efforts en ces jours de trêve pour cette grande cause... »

Il est vrai que la réponse du président des Etats-Unis, ne le cède en rien quant à l'élévation spirituelle et maintient le dialogue au niveau où il est engagé :

« Sainteté, j'apprécie profondément votre message qui m'est une source de grand réconfort spirituel.

Je partage profondément votre vœu que la suspension des hostilités à l'occasion du Nouvel An lunaire puisse être prolongée et ouvrir la voie à des négociations en vue de l'établissement d'une paix juste et durable.

(à suivre page 3)

La trêve au Vietnam, vue d'en bas...

LA CANDIDATURE DE

David ROUSSET

DANS la 6e circonscription du Rhône (Vénissieux, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, etc.), M. David ROUSSET est candidat aux élections législatives sur les listes U.N.R.-Ve République, contre le maire socialiste de Villeurbanne, M. GAGNAIRE, et le maire stalinien de Vénissieux, M. HOUEL.

M. Rousset est un ancien militant trotskyste et il se sert de son passé de militant révolutionnaire pour sa candidature actuelle. Evidemment, dans cette circonscription, qui est fortement ouvrière, il ne peut pas se servir pour sa propagande électorale de sa qualité actuelle de gaulliste. Il cherche à apparaître comme un homme « de gauche » et presque comme un défenseur des travailleurs.

Mais le passé, c'est du passé, et celui de M. Rousset est bien mort. Dans le bulletin de février « Ve République-Villeurbanne », Me Théo Bernard (un de ses collègues en trahison, d'ailleurs) présente sa vie comme celle d'un lutteur qui ne serait tout juste passé des rangs de la lutte révolutionnaire à ceux du gaullisme que pour « la réalisation de son programme social » ! Mais M. Rousset n'est qu'un vulgaire transfuge qui, du camp des ouvriers, est passé dans celui de la bourgeoisie. Même assorti de phrases sur la « participation » des ouvriers au contrôle de l'économie, son soutien du Ve Plan et de toute la politique gaulliste est dépourvu d'équivoque.

Les besoins de sa campagne électorale inspirent sans doute à M. Rousset cette utilisation d'un passé d'ailleurs lointain pour lui. Mais ce n'est pas ainsi tout de même que l'on gagne la confiance des travailleurs.

Voici ce qu'écrivent à ce propos nos camarades de Lyon dans les bulletins « Voix Ouvrière » de leur région (à l'usine Berliet, à Vénissieux, en particulier) :

« Dans la VIe circonscription, qui comprend Vénissieux, Bron, Villeurbanne, Vaulx-en-Velin, où habitent beaucoup de travailleurs, le gouvernement de Gaulle présente comme candidat pour les élections M. David Rousset sur la liste Ve République.

Ce monsieur est un ancien militant trotskyste et il a été autrefois dans le camp de ceux qui défendent les intérêts de la classe ouvrière. Mais, depuis longtemps déjà, il a cessé d'être de ceux-là, et il est devenu, en reniant ce passé, un défenseur de la bourgeoisie. Il se sert cependant de ce qu'il a été jadis pour essayer de se faire admettre auprès des électeurs ouvriers. Il veut faire croire qu'il est toujours de notre côté, et bien des travailleurs, déçus par le P.C.F., peuvent se laisser tromper et s'interrogent en tout cas, en jugeant d'après le passé de militant révolutionnaire.

Mais ce passé-là est bien mort. M. Rousset est un transfuge devenu gaulliste pour lequel aucun travailleur ne peut avoir de sympathie.

Des transfuges, la classe ouvrière en a connu et en connaît toujours. D'autres, plus nombreux, utilisent le prestige de Lénine et des militants qui ont su diriger la révolution en Russie en 1917, pour se prétendre toujours des communistes, alors qu'eux aussi ont, dans les faits, complètement renié l'enseignement de ceux-là même dont ils ont le front de se réclamer. Ils se conduisent seulement comme les valets des bourgeois en soutenant aujourd'hui les Mitterrand et autres soi-disant « démocrates », mais en 1945 ils faisaient la politique du premier gouvernement de de Gaulle — et ils n'ont pas plus en commun avec les communistes d'il y a 50 ans que M. Rousset gaulliste avec M. Rousset d'il y a 30 ans.

Aucun de tous ces gens-là ne représente les intérêts des ouvriers, quoi qu'ils en disent pour les besoins de leur campagne électorale en particulier. Dans ces élections, il n'y a aucun candidat qui soit vraiment le candidat des travailleurs, avec un programme parfaitement clair et net sur ce point, affirmant bien haut son indépendance par rapport à tous les bourgeois.

Nous, à « Voix Ouvrière », nous ne pensons pas pouvoir voter pour les uns plutôt que pour les autres dans ces conditions. Mais si des travailleurs vont voter le 5 mars, de toute façon il vaut certes mieux, à notre avis, qu'ils se trompent en mettant dans l'urne un bulletin au nom du P.C.F., s'ils croient en faisant cela qu'ils votent pour de vrais communistes — plutôt que de voter pour un homme qui est aujourd'hui un gaulliste avoué. »

Au cercle Léon Trotsky de Paris

550 personnes, environ, assistaient à la dernière réunion du Cercle Léon Trotsky consacrée aux élections législatives.

Le camarade chargé de l'exposé devait tout d'abord s'attacher à montrer que la classe ouvrière n'a rigoureusement rien à attendre de ces élections, telles qu'elles se présentent, et que non seulement l'accord PCF-FGDS ne constitue pas un pas en avant, du point de vue de la classe ouvrière, mais qu'il représente au contraire dans une certaine mesure, un alignement des positions du PCF, déjà bien peu radicales, sur celles de la Fédération de la gauche, l'accord n'ayant d'autre nécessité que celle de permettre aux deux signataires d'avoir le maximum de députés malgré la loi électorale.

Notre camarade devait ensuite rappeler les positions de principe des trotskystes sur la participation aux élections, et montrer comment des révolutionnaires pouvaient utiliser celles-ci pour développer leur propagande.

Enfin, la troisième partie de l'exposé était consacrée à l'examen des possibilités pour les groupes trotskystes actuellement existants de participer positivement à l'actuelle campagne électorale.

Ces groupes sont peu nombreux numériquement, et surtout, et c'est bien plus important encore, ils n'ont pas réussi à gagner, même dans un secteur géographiquement limité de la classe ouvrière, la confiance de celle-ci.

Dans ces conditions, et étant donné la situation politique actuelle, il n'est pas possible à l'un quelconque de ces groupes, y compris le nôtre, de participer à ces élections en espérant comptabiliser sur son programme un nombre de voix significatif, c'est-à-dire reflétant réellement l'audience que les idées révolutionnaires peuvent aujourd'hui rencontrer chez les travailleurs.

Dans la discussion qui suivit cet exposé, dix camarades intervinrent, mais il faut noter que la discussion fut en fait monopolisée par huit défenseurs de la candidature OCI à Saint-Ouen qui l'un après l'autre vinrent sous des noms divers (Révoltes, Informations Ouvrières, Cler) pratiquer une véritable obstruction indigne des traditions qu'ils prétendent représenter.

Notre orateur poussa le scrupule jusqu'à leur répondre, ce dont, étant donné leur attitude, il aurait pu se dispenser.

Plus que le contenu de leurs interventions, la salle devait d'ailleurs noter l'attitude de ces camarades, leur ton, et osciller entre l'irritation et une franche hilarité.

Cette dernière réunion du Cercle Léon Trotsky nous montre que l'augmentation de la participation, qui nous avait amené, depuis la dernière fois, à utiliser une salle bien plus grande que la précédente, se confirme. Nous espérons qu'elle ira encore en augmentant.

Ci-dessous le texte d'une lettre adressée au Parti Communiste Internationaliste (IVe Internationale)

Chers camarades,

Vous nous avez proposé, il y a quelques semaines, par un de vos représentants intervenant au cours d'une réunion du cercle Léon Trotsky, d'organiser en commun un débat contradictoire à propos de l'entrisme. Votre représentant a ajouté par la suite que vous voyiez l'organisation de ce débat comme un pas vers l'unification du mouvement trotskyste.

Nous ne doutons pas de l'intérêt politique que pourraient représenter ces réunions communes de deux, ou plus, organisations trotskystes. Il serait bon certainement que nous prouvions les uns et les autres que nous n'avons pas une incapacité congénitale à nous entendre.

Cependant, nous ne pensons pas qu'un tel débat soit un moyen d'aboutir à l'unification du mouvement trotskyste (si ce drapeau commun ne recouvre pas des réalités différentes), ni même qu'il soit une simple action positive.

Ce problème, comme tous ceux qui nous divisent, ne peut être réglé par une réunion contradictoire. Ce problème concerne des militants, et ceux-ci peuvent et doivent se faire une opinion autrement qu'au cours d'une réunion de ce type. Bien sûr, vous pouvez penser que lorsque nous abordons cette question nous déformons vos opinions. C'est toujours l'impression que l'on a lorsqu'on entend exposer ses idées par quelqu'un qui ne les partage pas. Mais nos camarades ont largement la possibilité de lire vos textes, d'aller aux réunions du cercle Karl-Marx, de connaître directement vos positions. Nous ne sommes pas si nombreux les uns et les autres. D'ailleurs, nous encourageons les contacts directs de nos camarades avec les militants des autres formations se réclamant du trotskysme. S'il n'y avait que ce problème, l'entrisme, qui nous sépare, peut-être encore serait-il possible d'envisager une telle confrontation, mais c'est sur tous les sujets que nous abordons, soit au cercle Léon Trotsky, soit dans notre presse, que nous devrions alors organiser un débat contradictoire.

De la même façon, nous ne croyons pas plus aux possibilités de la discussion de groupe à groupe. Dans ce qui nous sépare, il n'est pas question d'incompréhension ou de méconnaissance les uns des autres. Ce qui justifie des organisations séparées c'est la nécessité de vérifier certaines politiques, et ce qui nous sépare est trop profond pour être vérifié au sein de la même organisation.

Nous ne savons pas si le mouvement trotskyste pourra s'unifier en France et dans le monde, car nous ne savons pas si c'est possible et souhaitable, mais nous sommes convaincus qu'en refusant l'organisation d'un tel débat nous n'écartons pas cette possibilité si elle existe. Nous croyons que nous devons résoudre nos divergences par la vérification dans l'activité militante, sur nos bases respectives. Quant à l'exemple que nous devons donner, il serait déjà bon d'être capables de nous unir dans des actions ou des activités communes, à chaque fois que cela est possible. Nous en avons toujours été partisans et nous l'avons prouvé.

En particulier, nous pensons que dans la période électorale qui vient, quoi que nous pensions de leur politique et quelle que soit l'option que nous prenions en ce qui concerne leurs candidats, nous devons être physiquement solidaires des camarades de l'O.C.I. et du P.C.R. (t) face au gangstérisme stalinien et les aider, si nécessaire, à tenir leurs réunions publiques.

C'est dans de telles actions que les trotskystes peuvent apparaître en commun.

En espérant que nous pourrons nous retrouver sur ce terrain et d'autres, nous vous prions d'agréer, chers camarades, nos salutations communistes.

7 Km de propagande

Bientôt les élections, dépêchons-nous d'annoncer les bonnes nouvelles. Le vendredi 10 février, grosses manchettes dans les journaux, gros baratin à la Radio : les Parisiens pourront bénéficier de 7 km supplémentaires d'autoroutes inaugurées par M. Pompidou.

De nombreux automobilistes voulant gagner du temps pour rentrer chez eux ont voulu emprunter ce nouveau tronçon de la Porte Pouchet au Pré-Saint-Gervais. Ils ont trouvé la portion déjà en service puis à la Porte d'Aubervilliers une grande pancarte : Sortie provisoire. Et tous de regagner les grands boulevards par une petite rue, furieux de se trouver au beau milieu d'un embouteillage monstre.

Le lendemain les autorités sont intervenues. Des cars de police, des agents tous les 20 mètres et malheur à celui qui d'ordinaire laissait sa voiture dans une rue relativement tranquille. Il était sûr de la retrouver avec un papillon bleu. Quant à celui qui ayant perdu beaucoup de temps essayait de récupérer sur les boulevards en grillant un peu la vitesse limite de 60 km/h. les voitures-radio se chargeaient de le signaler pour lui rappeler la règle par une contravention.

Le Pouvoir annonce à grands fracas ses minces réalisations et même quand ce n'est pas fini cela n'a pas d'importance. Cela permettra de refaire du battage le jour de la mise en service. Que les utilisateurs soient dupés, quelle importance ! L'automobiliste de Marseille ou de Bordeaux et même une grande partie des Parisiens sont persuadés que l'autoroute fonctionne puisque les journaux l'ont dit. Le 19 février la pancarte « Sortie provisoire » barre toujours la route mais l'effet de propagande a joué. Le Bluff, cela fait partie de la propagande des gouvernements bourgeois. Bien sûr, ce n'est qu'un petit fait mais combien significatif du mépris que portent nos gouvernants à ceux dont ils sollicitent les suffrages.

A PARIS
La prochaine réunion du

CERCLE Léon TROTSKY

aura lieu le :
Lundi 13 mars, à 20 h 30, à la Mutualité
Salle C, 1er étage, 24, rue Saint-Victor
Métro : Maubert-Mutualité, sur le sujet :

LE PROBLEME NOIR AUX U.S.A.

NOTA : Cette réunion n'est pas publique.
Entrée uniquement sur invitations.
Ces invitations peuvent être retirées à nos permanences ou à la librairie :
LA NEF DE PARIS, 25, rue des Boulangers, Paris-5e

A Bordeaux, après 18 jours, rien n'est réglé chez DASSAULT

Le 19 février. Le lock-out qui affectait les usines bordelaises de l'avionneur Dassault depuis le 2 février vient d'être levé ainsi que la sanction qui frappait de licenciement 22 ouvriers. Le lock-out a duré 18 jours (dimanches non compris). 18 jours pendant lesquels les métallos des usines de Mérignac, de Talence et de Martignas ont montré une combativité sans failles. A l'heure où nous écrivons, l'issue du conflit n'est pas encore connue. Les métallos de Dassault doivent se réunir en assemblée générale lundi 20 février pour décider d'une éventuelle reprise du travail. Rien n'est encore décidé, sauf pour **l'Humanité-Dimanche** qui ose écrire la veille de l'assemblée du personnel : « L' avionneur Marcel Dassault a été contraint de reculer devant l'action du personnel. Il a, en effet, décidé de lever le lock-out. Le travail doit reprendre lundi avec l'ensemble du personnel. » (**l'Humanité-Dimanche** du 19 février).

Ainsi, la position que va défendre la C.G.T. est claire : les travailleurs doivent reprendre le travail. Pourtant, la levée du lock-out n'a rien réglé. Les revendications pour lesquelles les métallos bordelais se battent depuis des semaines demeurent, la plupart n'ont pas trouvé de solution.

AVANT LE LOCK-OUT, UNE SITUATION EXPLOSIVE

Le lock-out n'a été que la conclusion de l'effervescence qui régnait dans les usines Dassault depuis environ la deuxième quinzaine de décembre. Depuis des semaines, le climat était explosif. Les ouvriers discutaient continuellement entre eux se plaignaient des bas salaires, parlaient de la parité avec Paris. Les réflexions des chefs étaient de plus en plus mal supportées :

Le 23 décembre, les travailleurs organisent de véritables manifestations dans l'usine de Mérignac où sont essayés et montés en série les avions de tous types et à Talence où sont construits des équipements aéronautiques. Pendant près de 3 semaines, jusqu'au lock-out, la production ne sera pas assurée. Les travailleurs organisent spontanément arrêt de travail sur arrêt de travail. Les chefs sont fréquemment pris à partie.

Dans certains ateliers, les travailleurs entourent certains serviteurs zélés de la direction et les obligent à assister à de véritables « séances de vérité » dont ils font l'objet et au cours desquelles les ouvriers leurs disent, en termes plus ou moins choisis, ce qu'ils pensent d'eux.

La maîtrise est absolument débordée et incapable d' « encadrer » les ouvriers qui occupent certains ateliers, confectionnent des banderoles où sont inscrites leurs revendications.

Des écriteaux apparaissent un peu partout, dans les ateliers, qui expliquent : « Si les ouvriers n'ont pas satisfaction, ils vont se fâcher. » Et, effectivement, ils commencent à se fâcher. Nombreux sont ceux qui parlent d'occuper les usines, certains veulent aussi... démonter les avions.

Les syndicats tentent, tant bien que mal, d'encadrer les mouvements, mais personne n'ose demander aux travailleurs de rester « calmes et dignes ».

Finalement, les revendications sont établies. Les métallos bordelais se fixent comme objectifs :

— Egalité des salaires avec Paris. Le rattrapage est chiffré à 50 centimes d'augmentation horaire, pour tous.

— Mensualisation des horaires.

Le conflit se durcit de jour en jour, avec des rebondissements parfois spectaculaires : Ainsi, le 27 janvier, les métallos occupent l'usine de Mérignac à l'occasion de la visite de M. Vallières, président directeur général de la société Dassault. L'honorable M. Vallières, en tournée dans l'usine, est brusquement encerclé par quelques centaines d'ouvriers qui lui demandent si, par hazard, il n'aurait pas oublié quelque chose : augmenter leurs salaires. Tremblant de peur, le pauvre président promet de recevoir les syndicats et de faire ce qu'il peut. Sur ce, il lui est permis de quitter l'usine. Ce qu'il fait d'ailleurs le plus rapidement possible.

Aucune réponse précise n'ayant été donnée à leurs revendications, les travailleurs poursuivent les mouvements de grèves.

DASSAULT FERME SES USINES

Le mercredi 1er février, en fin de soirée, Dassault décide le lock-out pour le lendemain. Un communiqué explique que le lock-out est motivé par « les incidents qui se répètent depuis deux mois et qui rendent tout travail impossible. » En conséquence: « Les usines seront fermées jusqu'à nouvel ordre. Les services de cars seront suspendus. Les membres du personnel feront éventuellement l'objet de convocations individuelles. »

C'est l'épreuve de force.

Dassault entend mater son personnel, lui faire reprendre le travail la tête basse, en convoquant qui il veut et quand il le veut. A partir de ce moment, la politique des syndicats va être de faire pression sur les pouvoirs publics... pour que ces derniers obtiennent de Dassault la levée du lock-out.

18 JOURS DE LOCK-OUT

A partir du 2 février, le conflit se déplace. Il quitte l'entreprise pour gagner la rue. Pendant 18 jours, les métallos organiseront manifestation sur manifestation. Les travailleurs sont mobilisés, ils ne restent pas chez eux, chaque jour, plusieurs centaines d'entre eux se retrouvent à la Bourse du Travail, chaque jour les activités sont organisées. Les ouvriers distribuent des tracts pour expliquer leur position, appeller à la solidarité . Ils organisent des quêtes, participent massivement aux assemblées générales, aux meetings.

Les ouvriers prennent des initiatives: ils vont chez le percepteur demander un délai pour payer leurs impôts, et ils l'obtiennent ! Ils n'hésite pas à rappeller aux personnalités de la ville leur présence et leurs revendications : Le 13 février, plusieurs centaines de métallos font irruption dans la cour de l'Hôtel de Ville de Bordeaux où Chaban-Delmas, maire de la ville, doit présenter les nouveaux autobus urbains. Les ouvriers déchirent les prospectus vantant les réalisations municipales et chassent Chaban-Delmas qui s'enfuit avec le gratin de la ville sous les huées.

DASSAULT SUPPRIME LA CONDITION OUVRIERE

L'avionneur milliardaire ne semble pas vouloir céder du terrain. Qui plus est, il se moque ouvertement des travailleurs. Il écrit : « Je suis persuadé que l'ensemble du personnel est parfaitement satisfait de son sort. » Et encore : « « M. Vallières (le P. D. G.) avait fait savoir aux ouvriers, il y a quelques temps son intention de supprimer la condition ouvrière en faisant passer le personnel horaire au mois ».

Le plafond du ridicule est crevé ! M. Dassault veut supprimer la condition ouvrière... sans lâcher un centime bien entendu.

De plus, il maintient ses exigences : le travail ne reprendra qu'individuellement, par convocation nominative. Ainsi, 22 travailleurs ne seraient pas admis, pour « fautes caractérisées ». Il s'agit de jeunes, syndiqués ou non, qui se sont montrés particulièrement combattifs dans la lutte et que le patron voudrait évincer de l'entreprise.

Les 1.500 lock-outés ne l'entendent pas ainsi, et font de la réintégration de leurs 22 camarades une condition essentielle d'une éventuelle reprise du travail. Plus on avance dans le lock-out, et plus la position des métallos est ferme. « Pour l'augmentation des salaires et contre les licenciements, nous tiendrons jusqu'au bout. » Ce slogan s'étale régulièrement sur les banderoles des manifestants.

LEVEE DU LOCK-OUT. ET APRES ?

Samedi dernier, dans la soirée, Dassault communiquait que le lock-out était levé et que les usines ouvriraient leurs portes lundi matin pour tout le monde. Il s'agit incontestablement d'un recul, imposé pas la combativité des travailleurs.

Mais la levée du lock-out ne règle rien. Les augmentations de salaires proposées ne sont pas suffisantes et la mensualisation n'est qu'une promesse dont les travailleurs ont déjà dénoncé le caractère aléatoire.

A l'heure où nous écrivons, nous ne connaissons pas la décision des travailleurs réunis en assemblée générale lundi 20 février. Mais une chose est certaine : pour que les métallos ne se soient pas battus des semaines et des semaines pour rien (comme leurs camarades de Marseille), il leur faudra éviter le piège tendu par les syndicats qui désirent faire reprendre dignement le travail.. puis relancer les grèves après.

Quoi qu'il en soit, un éventuel échec ou un compromis boîteux ne seront en rien imputables au manque de cambativité des travailleurs bordelais.

BLAIN.

SOLIDARITÉ DANS L'AERONAUTIQUE

SUD AVIATION (Courbevoie). — Le 15 février 1967, la C.G.T. appelait le personnel à cesser le travail le lendemain, **deux heures**, par solidarité avec les travailleurs lock-outés de Dassault.

La C.F.D.T., sans s'expliquer, ne s'est pas jointe au mouvement. Elle a seulement participé avec la C.G.T. à une collecte très mal organisée qui n'a rapporté que 500 F. (A une collecte pour une trentaine d'ouvriers ayant débrayé 22 heures, il avait été ramassé 1.600 F !)

Le lendemain à midi, la C.G.T. appelait le personnel à sortir à 17 heures, soit **une heure** avant la fin du travail pour la plupart des travailleurs. Dans son tract, chaque section syndicale donnait les raisons pour lesquelles il fallait débrayer. Par exemple, les horaires pour leurs revendi-revendication de l'usine et par solidarité avec les lock-outés de Dassault. avec les lock-outés de Dassault. Quant aux cadres, ils pourront y participer:

« Soit en s'associant à l'arrêt du travail du 16 février décidé par les fédérations C.G.T. et C.F.D.T. pour les usines d'aéronautique de France;

« Soit en utilisant cette journée pour prendre position vis-à-vis des luttes de chez Dassault et réaffirmer leurs propres revendications. » Et le tract finissait par dire : « dans tous les cas nos sections syndicales font leur la déclaration des fédérations C.G.T. C.F.D.T. appelant à soutenir activement et financièrement les travailleurs de chez Dassault. »

C'est toute la préparation et toute l'organisation que la C.G.T. a déployé pour aider les travailleurs de chez Dassault.

Malgré le tract qui appelait à sortir chaque catégorie de travailleurs pour ses problèmes particuliers, la C.G.T. n'osant pas appeler pour la seule solidarité de classe devant le même ennemi, le personnel a fait la sourde oreille. Au rassemblement, il y a eu 150 présents sur les 250 grévistes (l'usine compte 1.500 travailleurs). Une motion adressée aux travailleurs de Dassault a été lue dans l'indifférence et approuvée de même.

A Marseille, le lock-out du port est levé, mais les dockers n'ont rien gagné!

NOUS avons déjà relaté dans ces colonnes les origines et le déroulement d'un lock-out qui a duré en tout 23 jours. * .

Ce lock-out s'est achevé le vendredi 10 février, au lendemain d'une assemblée générale où les travailleurs ont voté pour la signature, par la CGT, d'un accord avec le patronat, mettant fin au conflit.

LES CONDITIONS DE LA REPRISE DU TRAVAIL

Au cours de cette assemblée à laquelle assistaient un bon millier de dockers et autres categories du personnel, dans le vaste hall du centre d'embauche de la Joliette, le principal « ténor » CGT fut Roger Manunta, secrétaire du Syndicat des conducteurs d'engins. Son discours visait essentiellement a faire passer les vessies pour des lanternes.

Il dut tout d'abord avouer qu'« on n'avait pas obtenu grand chose », malgré des heures de « discussions acharnées » durant lesquelles les dirigeants syndicaux « se sont battus pied à pied, les crayons à la main ! » (sic).

Puis tout le reste du discours fut un communiqué de victoire :

— « Grande victoire » que d'avoir arraché la levée du lock-out en face de la coalition « gigantesque » des acconiers et de tous les patrons de Marseille, aidés par le patronat de Paris, appuyés par les pouvoirs publics !

— Autre « victoire » : celle des agents de maîtrises. Ils n'ont certes pas encore obtenu la convention collective qu'ils réclament. Mais les patrons ont promis de tenir six réunions paritaires en quinze jours, en commençant deux semaines après la fin du conflit. Ainsi « les acconiers seront obligés d'accorder en un mois ce qu'ils ont refusé durant huit mois... »

— Les patrons ont refusé un homme de relève pour les équipes de huit (c'est-à-dire un docker de plus pour pouvoir se reposer à tour de rôle), mais ils l'ont accepté pour les équipes réduites de six hommes et moins, qui ne constituent qu'une toute petite partie du personnel.

— D'autres « succès » encore : les patrons ont promis de s'occuper de créer des cantines, ils ont promis de délivrer de nouvelles cartes de dockers pour les « occasionnels », ils ont promis qu'à l'avenir l'embauche se ferait légalement à 6 h 30 dans les centres prévus à cet effet, et non une demi-heure ou une heure avant dans les cafés de la place de la Joliette...

— Et pour terminer cette impressionnante série de victoires : une demi-heure de plus pour manger. Les travailleurs réclamaient cette demi-heure sur le compte des patrons. Ceux-ci ont refusé, et finalement la CGT a accepté de se rabattre sur un aménagement d'horaire : il y aura bien une demi-heure de plus à midi, mais en échange le travail commencera à 7 h au lieu de 7 h 30. C'est un avantage pour de nombreux travailleurs qui pourront aller manger chez eux et économiser le restaurant, en attendant les hypothétiques cantines. Mais c'est un avantage sans rapport avec les sacrifices dus au lock-out. Et les patrons n'y perdent strictement rien.

D'autre part ce système présente un inconvénient, l'embauche commençant toujours à 6 h 30 le temps devient insuffisant et pour être sûr de trouver du travail il faut maintenant venir avant l'heure..

Comme on voit, le bilan est maigre, très maigre.

COMMENT EN EST-ON ARRIVE-LA ?

Le ton du discours de Manunta et sa façon de présenter les choses étaient déjà une duperie envers les travailleurs. Et la manœuvre a réussi en partie : à plusieurs reprises il y eut des applaudissements. Au moment du vote, environ 70 % de l'assemblée accepta les conditions que nous venons d'énumérer, et il n'y eut qu'une cinquantaine de travailleurs pour voter contre, en protestant d'ailleurs. L'orateur minimisa encore cette opposition en la chiffrant à une vingtaine de voix.

Mais le ton d'un discours ne suffit pas pour expliquer cette majorité massive qui décidait d'abandonner la lutte. Pour comprendre cela il faut tout d'abord rappeler que lorsque les dockers ont déclenché le conflit, avant le lock-out, malgré leur combativité, ils n'envisageaient pas une lutte aussi dure, et n'y étaient pas préparés. Et la CGT ne fit rien pour préparer les esprits à un combat difficile. Tout au contraire, dès le commencement du lock-out, elle se déclara prête à « laisser tomber » les revendications en échange de la levée du lock-out, et en se contentant de négociations avec les patrons. Ce n'est évidemment pas une telle attitude qui pouvait augmenter le moral des travailleurs.

D'autre part, vingt-trois jours sans salaire c'est difficile à supporter pour n'importe quel travailleurs, d'autant plus qu'il n'existait pas de caisse de grève — comme partout en France d'ailleurs, et que les collectes, limitées à Marseille et à quelques ports ont été tout à fait insuffisantes.

Mais le plus grave de tout ce fut le manque de perspective d'une lutte qui finit par se transformer en une supplication auprès du patronat pour qu'il veuille bien lever le lock-out...

Dans ces conditions on ne saurait être surpris d'un résultat aussi décevant. Mais si le conflit se solde par un échec pour les travailleurs, malgré tout, ce n'est pas l'écrasante défaite qu'escomptaient les patrons. Et un jour ou l'autre, ils retrouveront en face d'eux les dockers à nouveau prêts à la lutte.

---

* Voir *Voix Ouvrière* n° 74 et n° 75.

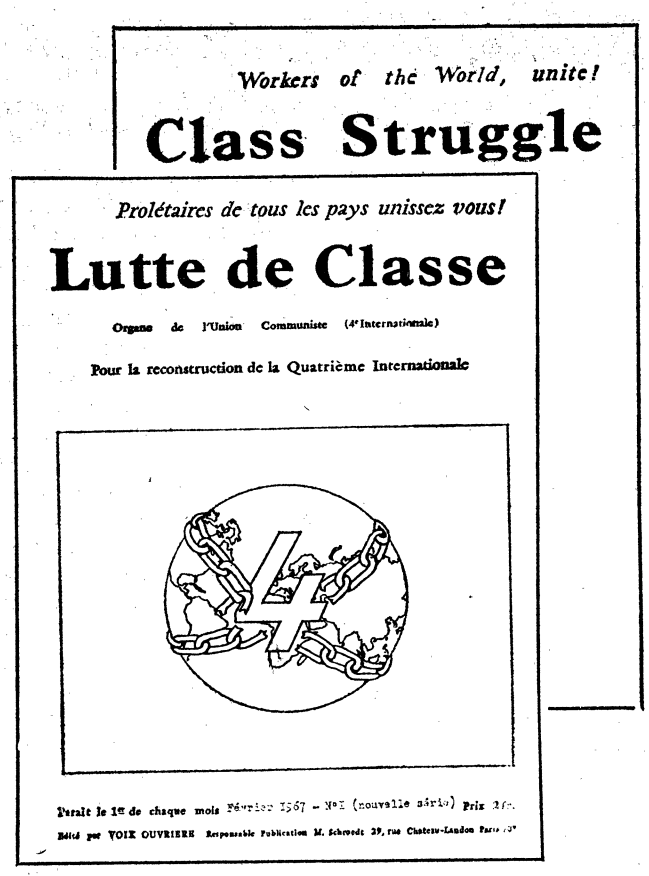

Nos lecteurs peuvent se procurer la « Lutte de Classe » auprès de nos vendeurs et à nos permanences :

Au sommaire du premier numéro :

- **Une « grande révolution culturelle prolétarienne » contre le prolétariat chinois.**
- **La « lettre ouverte au Parti Ouvrier Polonais » de Kuron et Modzelewski.**
- **Sur la dégénérescence de la IVe Internationale à propos d'un texte de « l'Avant-Garde Ouvrière » (section grecque du Comité International).**

A propos de la parution de « Lutte de Classe » que nous annoncions dans notre dernier numéro, nous avons reçu du Groupe de Liaison pour l'Action des Travailleurs (G.L.A.T.) la lettre publiée ci-dessous, avec notre réponse.

Paris, le 15 février 1967.

Camarades,

Nous avons appris avec intérêt la parution de votre nouvel organe intitulé « Lutte de Classe ». Sans doute n'ignorez-vous pas que notre groupe diffuse, depuis décembre 1959, un modeste bulletin ronéotypé portant précisément le même titre, et qui est du reste régulièrement adressé à votre permanence à Paris.

Loin de nous l'idée de prétendre monopoliser un titre qui fait partie du patrimoine ouvrier. Vous auriez d'ailleurs beau jeu de nous démontrer que ce titre a été utilisé par des camarades de votre tendance en des temps où notre propre groupe n'existait pas. Il n'en reste pas moins que, du point de vue politique — et non juridique — qui devrait être déterminant pour vous comme pour nous, « Lutte de Classe » se trouve être dans la région parisienne et, à l'époque actuelle, le titre du bulletin mensuel du G.L.A.T. Annexer ce titre grâce à la supériorité de vos ressources matérielles ne peut être considéré que comme une application — à votre échelle qui, bien sûr, est minuscule — des méthodes que vous reprochez à juste titre au stalinisme.

Une expérience antérieure nous a démontré les inconvénients d'une telle situation. En effet, de novembre 1960 jusqu'en 1963, votre groupe a fait paraître concurremment avec le nôtre, un bulletin intitulé « La Lutte de Classe ». Du moins aviez-vous l'excuse, à l'époque, de n'être pas en rapport avec nous, et d'ignorer sans doute notre existence. Au surplus, votre bulletin ne semble avoir connu qu'une diffusion assez restreinte. Il n'en a pas fallu davantage, cependant, pour nous entendre qualifier de trotskystes par certains de nos correspondants, confusion d'autant plus regrettable que nous sommes, comme vous le savez sans doute, en désaccord total avec vous et avec toutes les tendances du trotskysme sur tous les points fondamentaux de la théorie et de la pratique révolutionnaires, notamment dans la mesure où :

1° nous reconnaissons sans réserve le caractère 100 % capitaliste des rapports de production existant en U.R.S.S. et dans tous les prétendus Etats socialistes, dans quelque partie du monde qu'ils se situent et quelque soit le verbiage sous lequel ils s'efforcent de dissimuler leur véritable nature de classe ;

2° nous tirons de cette constatation, et de l'analyse de l'histoire du mouvement ouvrier, une appréciation critique des véritables limites de la prétendue révolution prolétarienne d'octobre 1917, et de la véritable nature du parti bolchévik, dont vous persistez à vous réclamer sans avoir fourni une explication satisfaisante de son évolution ;

3° nous en déduisons le caractère nécessairement capitaliste des rapports entretenus avec la classe ouvrière par toute direction minoritaire spécialisée, quels que soient son programme, ses mots d'ordre et le dévouement personnel de ses militants ;

4° nous concluons de là que la révolution prolétarienne ne peut être que l'œuvre de la classe ouvrière organisée de manière à assurer elle-même sa propre direction (par exemple, sous la forme de conseils ouvriers), l'organisation révolutionnaire ne pouvant être que l'instrument de la classe, et en aucun cas sa direction.

Il serait superflu d'allonger cette lettre en précisant les différences concrètes qui résultent sur le plan de notre pratique immédiate, des divergences de principe que nous venons d'évoquer. Nous tenons toutefois à ajouter, pour éviter toute équivoque, que ces divergences ne s'opposent pas, pour nous, à une action commune avec vous en vue d'objectifs déterminés, tels que la défense des militants contre la bureaucratie stalinienne, terrain où vous nous trouverez toujours à vos côtés.

Ceci dit, nous espérons que vous saurez faire la preuve de votre attachement à la démocratie ouvrière — et pas seulement lorsque vous vous trouvez en minorité — en réparant dans la mesure du possible le préjudice politique que vous venez de nous causer. Si vous estimez ne plus pouvoir modifier le titre de votre publication, sans doute tiendrez-vous à mettre vos lecteurs au courant de notre protestation.

Salutations révolutionnaires,
pour le G.L.A.T.

Paris, le 18 février 1967

Chers Camarades,

Nous avons bien reçu votre protestation concernant l'utilisation du titre « Lutte de Classe ».

Effectivement, nous connaissions l'existence de votre périodique ; mais sous le titre complet de « Lutte de classe pour le pouvoir des Travailleurs », la deuxième partie ayant toujours été présentée comme faisant partie du titre, et non comme un simple sous-titre.

Nous attachons une grande importance à ce titre : dans le mouvement trotskyste français il représente une continuité à laquelle nous tenons. En ce qui concerne notre seule tendance, nous l'avons utilisé, à différentes reprises il est vrai, depuis 1942. A chaque fois que les circonstances nous ont imposé d'interrompre la parution d'une publication portant ce titre, nous avons affirmé nettement notre intention de le reprendre au plus vite (cela n'a rien de juridique, mais c'est politique !).

Lorsque vous avez pris ce titre en 1959, nous n'avons pas protesté car cela ne nous gênait pas. Nous avons pensé que, de votre côté, puisque vous le repreniez, le passé trotskyste de ce titre ne vous offensait pas et, qu'en le complétant pour en faire « Lutte de classe pour le pouvoir des travailleurs », vous estimiez le distinguer suffisamment pour qu'aucune équivoque soit possible.

Nous ne voyons pas que maintenant la question se pose différemment : ce qui ne vous gênait pas alors ne doit guère vous gêner plus aujourd'hui. Les différences entre votre tendance et la nôtre, entre vos textes et les nôtres sont perceptibles et nous ne croyons pas que nos lecteurs communs puissent se tromper. Si vous avez été qualifiés de trotskystes par certains de vos correspondants c'est probablement parce qu'ils n'étaient pas allés, dans leur lecture, plus loin que le titre et, à ce niveau, la confusion est inévitable.

Nous ajouterons que nous avons été et sommes encore souvent traités « d'anarchistes » ou de « partisans des théories capitalistes d'Etat », etc. et, malgré nos divergences avec ces tendances, nous n'avons jamais considéré ces étiquettes comme infamantes. Elles signaient tout juste l'incompétence de nos interlocuteurs, ou leur mauvaise foi, et ne nous affectaient en rien.

Au demeurant, nous publierons votre lettre comme vous nous le demander.

Recevez, Camarades, nos salutations révolutionnaires,

Chez NORTON à la Courneuve : UNE LUTTE TRAHIE

Le 26 janvier dernier, un ouvrier de l'emballage a été licencié sans préavis. A l'usine Norton, un licenciement n'est certes pas exceptionnel, mais, bien que tout licenciement soit arbitraire, celui de ce travailleur a pris un caractère tellement abusif qu'il a déclenché une véritable colère dans l'usine.

Le matin même où fut annoncé le licenciement, sur les 800 personnes environ qui travaillent à La Courneuve, c'est au moins 500 travailleurs qui firent la grève sur le tas en signe de protestation, à l'appel de la C.G.T. (seul syndicat dans l'usine) ; l'atelier principal fut le lieu d'une véritable assemblée générale, dont le caractère houleux n'échappa pas à la maîtrise — celle-ci se tint prudemment à l'écart. Le chef du personnel, lui, voulut faire le brave : les travailleurs, sous les huées, le mirent littéralement en fuite. Juste retour des choses.

LES EVENEMENTS QUI PROVOQUERENT LE LICENCIEMENT

Ils prouvaient largement, s'il en était besoin, le mépris de la Direction pour les travailleurs : en effet, c'est à la suite d'une véritable provocation que ce camarade s'est retrouvé à la porte.

Le mercredi 25, ne pouvant utiliser en toute sécurité un chariot-élévateur, il alla trouver son chef. Alors que celui-ci admettait la nécessité d'une réparation, un contremaître se précipita avec agressivité vers le travailleur et lui ordonna d'utiliser un diable : autrement dit une chose impossible. Après ce fut une suite d'actes inadmissibles : refus du chef du personnel de recevoir l'ouvrier avec son délégué, sur un ton d'une brutalité incroyable, pour finir par une véritable scène de western, où le chef du personnel et quatre sbires entourèrent ce camarade juste avant la fin du travail, et tentèrent en hurlant et le tirant par la manche, de le chasser sans autre forme !

DES CONDITIONS DE TRAVAIL DEPLORABLES

Le lendemain le travailleur recevait une lettre recommandée de licenciement. Pourtant, comme le rappelait le tract diffusé par la section syndicale, le 30, à l'origine de tout il y a « la carence de la Compagnie dans le domaine de l'entretien du matériel de manutention et du manque de matériel pour l'acheminement des produits ».

Norton économise sur tout : d'abord sur le personnel qu'il astreint aux cadences — le salaire aux pièces ou au tonnage est généralisé dans l'usine — elle économise sur la place et aussi, bien sûr, sur le matériel. Chaque chef de secteur dispose d'un budget, décidé par la Direction en début d'année, et la simple réparation d'un chariot est impossible si le budget se trouve épuisé avant terme (le cas s'est encore présenté tout dernièrement).

Il s'ensuit que la sécurité reste un vain mot. Un accident grave le rappelle pratiquement chaque semaine.

Ce problème de la sécurité est de ce fait la « préoccupation » majeure de la Direction et du C.H.S. C'est ainsi que, depuis le 1er janvier, ils ont, d'un commun accord, lancé un grand concours de sécurité annoncé par une note de service en date du 12-12-66, où l'on peut lire entre autres :

« Chaque chef d'équipe du groupe gagnant aura droit à 2 jours de vacances supplémentaires. »

Et, plus loin :

« Un ouvrier ayant eu ou provoqué un accident ne touchera rien » de la somme mise en jeu.

Moralité : tout accident est dû à l'inattention d'un travailleur ! Pour l'éviter, rien de tel que la vigilance d'un chef.

La brutalité avec laquelle s'est comportée la maîtrise à l'égard du travailleur licencié prend tout son sel dans un telle ambiance, où il s'agit de faire reposer tout le poids des mauvaises conditions de travail sur les ouvriers.

COMMENT FUT MENEE LA LUTTE CONTRE LE LICENCIEMENT

On comprend alors la réussite, le lendemain matin de l'altercation, de la grève et de l'assemblée générale. Ce jour-là, le 26, le secrétaire syndical exprime la volonté de tous de mener la lutte... mais demande aux grévistes de reprendre le travail en attendant de connaître les résultats de l'entrevue Inspecteur du travail-Direction. Quelques travailleurs, dont des militants syndicaux, préféraient rester en grève jusqu'à réintégration de leur camarade.

Durant l'entrevue, qui dura tout l'après-midi du jeudi, l'inspecteur se livra à un véritable marchandage — il admet le droit de sanctionner et propose une mise à pied. Les délégués ne protestent pas.

Le 27, la section C.G.T. appelle à un débrayage. Mais cette fois, le secrétaire syndical et la majorité des délégués ont décidé de faire sortir dans la rue, se pliant à la volonté de Norton, qui a fait afficher « pas de rassemblement dans l'usine ». Et, dehors, le climat n'y est plus. Les grévistes ont droit alors à un discours sans fin du secrétaire syndical où il est question de tout : des monopoles, de de Gaulle, du 1er février qui approche, et... entre autres, du licenciement, à propos duquel le secrétaire syndical trouve le moyen de s'attarder sur le caractère soi-disant impulsif de l'ouvrier sanctionné et s'attirera des sifflets de protestation. Les propositions concrètes pour continuer la lutte et forcer la Direction à revenir sur sa décision manquent totalement, et des questions à ce sujet seront lancées de l'assistance ; des délégués s'offusquent, secrétaire en tête :

« Maintenons l'unité, camarades ! »

On sent alors que tout va être bon pour éviter de prendre des décisions.

Il est clair, ce 27, que l'enterrement de l'action a commencé.

Il faudra attendre le lundi 30 pour voir sortir un tract du syndicat relatant les faits ; et cette fois encore rien n'est proposé. Le tract se termine par un appel vague :

« Face aux brimades, l'action de tous est nécessaire ».

Quand le lendemain la C.G.T. diffusera un tract, ce sera pour appeler à faire 24 heures de grève... le 1er février, sans qu'il soit aucunement question du licenciement.

Depuis, plus rien.

A aucun moment, la section syndicale n'a réellement voulu organiser la lutte. Elle s'est empressée de faire de l'attaque du patron, une « affaire » ressortissant uniquement de l'Inspection du Travail.

Ainsi Norton a joué sur du velours. Une seule chose le gênait : la colère des travailleurs.

La section C.G.T., contrôlée par des militants du P.C.F., s'est chargée d'éteindre toute volonté de lutte : le 1er février, dans la circonstance, aura malheureusement servi de contre-feu très utile.

BOMBARDEMENTS ET REPRESSION CONTINUENT AU VIET-NAM

(Suite de la page 1)

Les gouvernements des Etats-Unis et de la République du Vietnam, de concert avec d'autres, consacrent des efforts intensifs à cette fin... »

Comme quoi le Texas, contrairement à la légende, peut être un lieu de méditations mystiques...

Wilson, quant à lui, qui n'a pas à sa disposition les trésors spirituels de la Sainte Eglise Catholique, joue dans un autre registre. Celui qui convient à un homme d'Etat qui ne se souvient peut-être pas très bien qu'il est de gauche, mais qui se veut efficient.

Rien n'a manqué au scénario laborieusement mis sur pied. Même pas le suspense entretenu par les coups de téléphone successifs à Washington, les entretiens avec son homologue soviétique, l'attente anxieuse (n'en doutons pas) de la réponse de Hanoï. M. Wilson n'a pas ménagé ses effets. Au risque d'en être presque grossier, puisqu'il s'est permis de tirer son hôte russe du lit pour évoquer avec lui, en pleine nuit, le problème vietnamien.

Las ! cela n'a servi à rien. Hanoï, décidément buté, semble se moquer que deux chefs de deux grands Etats sacrifient leur sommeil pour le tirer d'affaire. Il n'a pas fait le geste attendu. On comprend toute l'amertume du leader travailliste déclarant devant la télévision britannique :

« Qu'un seul geste de la part du Vietnam du Nord, un geste qui ne lui aurait rien coûté ni du point de vue de la sécurité ni du point de vue du prestige, aurait dû déclencher des événements pouvant mener à la paix. »

En tout cas, n'est-ce pas ! les responsabilités sont, une fois de plus, clairement établies. Si la paix ne revient pas au Vietnam, c'est bien au Nord qu'en revient la faute.

Pourtant, dès le début de la trêve, le jeudi 9 février, le secrétaire d'Etat américain, Dean Rusk, avait nettement déclaré :

« L'adversaire ne doit pas s'attendre que nous mettions un terme à nos bombardements tandis que, de son côté, il continue ses opérations militaires en envahissant le Sud ».

KOSSYGUINE

Autrement dit, rien n'était changé dans l'attitude américaine. Bien sûr, bon apôtre, l'impérialisme promet la paix... Mais à condition que les vietnamiens cessent la lutte entreprise.

Mais si tout le monde pouvait ainsi savoir qu'il n'y avait rien de nouveau dans la politique US, pourquoi Wilson a-t-il déployé tant d'efforts ?

Pensait-il réellement que les Vietnamiens pouvaient céder ?

Ce n'est évidemment pas impossible à imaginer de la part d'un homme qui n'a pas trouvé d'autre emploi politique que celui de fidèle serviteur de l'impérialisme. C'est tout de même douteux. D'autant plus qu'il est évident que la décision d'arrêter la guerre au Sud ne dépend nullement d'Hanoï seul. Pas plus qu'il n'a dépendu de lui qu'elle commence. Et Wilson le sait aussi bien que n'importe qui.

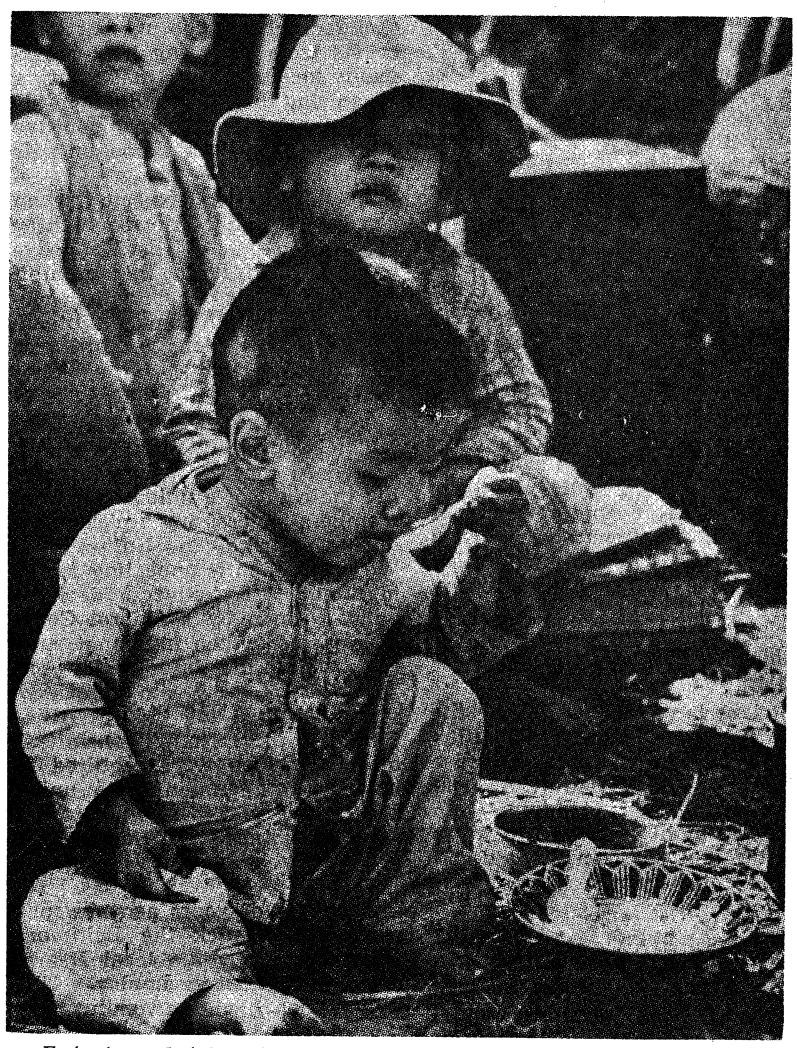

Enfants sud-vietnamiens attendant leur réinstallation dans un camp de concentration. Son village dans le « Triangle de fer » a été détruit par les soldats U.S. durant leur lutte contre les guerillas...

Aussi ne s'est-il jamais fait, sans aucun doute, beaucoup d'illusions. Pas plus que Paul VI en rédigeant ces messages de paix. Mais bien plus qu'au Vietnam, c'est à la Grande-Bretagne elle-même qu'il pensait. C'est pour l'opinion publique anglaise que, héroïque, il a traversé Londres en pleine nuit. Face à une opposition de gauche qui grandit, y compris dans le parti travailliste lui-même, et qui lui reproche justement une politique à la botte des Etats-Unis, il a voulu prouver que sa politique justement lui permettait d'être en situation d'agir pour la paix. Et Kossyguine, en venant à Londres lui donner la réplique, et Johnson, en attendant deux jours supplémentaires pour reprendre les bombardements, ont d'ailleurs fait tout ce qui était en leur pouvoir pour accréditer cette thèse.

Quant au sort réel du peuple vietnamien, c'est bien le cadet des soucis du « travailliste Wilson ». De même que, remarquons-le en passant, c'est le cadet des soucis d'un de Gaulle, quelles que soient les critiques qu'il ait pu adresser aux Américains sur la question.

Wilson a choisi le personnage du besogneux prêt à rendre service à tous pour les réconcilier. De Gaulle, lui, préfère jouer dans le registre de l'indignation et de la dénonciation à grand spectacle, du genre du fameux discours de Pnom Penh, par exemple. Tous deux sont aussi inefficaces — et le savent.

Quant au conflit lui-même, qu'importe ! leurs gestes, leurs attitudes, leurs discours ne sont destinés qu'à l'opinion, intérieure d'abord, éventuellement internationale ensuite, devant laquelle ils doivent camper un certain personnage.

Quant au sort du Vietnam, il dépend uniquement de l'issue de la lutte armée qui se déroule sur le terrain, de la capacité de résistance des Vietnamiens. C'est de leur lutte que dépend et la paix, et surtout — ce qui est bien plus important à leurs yeux puisqu'ils ont pris les armes pour cela — leur indépendance, leur dignité.

La seule chose qui pourrait aussi peser dans le conflit, ce serait une lutte solidaire des opprimés des autres pays, et d'abord de la classe ouvrière internationale, contre l'impérialisme. Mais c'est à écarter cette éventualité que les grimaces et les pitreries diplomatiques des Paul VI, Wilson, de Gaulle et Kossyguine veulent contribuer.

J. MORAND.

WILSON

La destruction du parti et la militarisation du régime

(Suite de la page 1)

maints endroits, organisée du prolétariat. Ce caractère organisé apparaît dans l'ampleur et dans la simultanéité des grèves dans la plupart des centres industriels, dans la constitution d'importants groupes d'ouvriers qui ont soutenu de véritables batailles rangées contre les gardes rouges, et même contre l'armée et la police. Ces éléments d'organisation ne sont pas nés de rien, il y a de fortes chances que le prolétariat ait emprunté les canaux d'organisations déjà existantes. Lesquelles ? C'est sans doute à cette question que permet de répondre la violence des attaques contre les organismes locaux du parti.

Le parti stalinien en Chine, avec celui de Yougoslavie ou du Vietnam du Nord, est le seul qui, contrairement à ses semblables au pouvoir, ne soit ni le fruit de la dégénérescence d'un parti révolutionnaire, ni un appareil mis en place ou consolidé par une armée d'occupation. Il a pris le pouvoir de ses propres forces, en ayant une assise populaire incontestable. Cette assise populaire, il l'a conquise précisément en mobilisant les masses paysannes ou intellectuelles petites-bourgeoises au cours d'une lutte de longue haleine pour le pouvoir. Certes ce parti n'avait rien d'ouvrier au moment de cette prise du pouvoir. En réalité, l'armée paysanne et le parti ne faisaient qu'un, pendant les longues années de lutte. Mais c'est précisément cette assise populaire d'une part, et sa composition sociale petite-bourgeoise d'autre part, qui ont fait du parti chinois un des plus démocratiques de ses semblables. En effet, la participation de larges masses en lutte a rendu cette relative démocratie interne dans une certaine mesure nécessaire, alors que la composition petite-bourgeoise l'a rendue possible en limitant le danger de débordement.

Cependant, les années du pouvoir ont modifié les données à plusieurs égards. L'identité parti-armée, conséquence des années de lutte de guérilla, a cédé la place à une différenciation fonctionnelle de plus en plus marquée. Même si, au niveau de la direction centrale, les mêmes hommes continuent à présider aux destinées des deux, l'armée et le parti ont cessé d'être le même appareil. D'une part, l'armée démocratique, s'est petit à petit transformée en ce qu'est l'armée dans tout Etat bourgeois, c'est-à-dire un appareil de répression séparé du peuple. D'autre part, le besoin d'encadrer la population a accusé le caractère « civil » du parti. Il est cependant vraisemblable que la tradition de relative démocratie ne soit pas complètement disparue au sein du parti.

Par ailleurs, si l'armée paysanne est arrivée dans les années 48-49 en conquérante dans les villes, sans aucune attache avec la classe ouvrière, une fois le pouvoir conquis, le même besoin d'encadrement a entraîné une certaine implantation du parti dans le prolétariat. Quand bien même cette implantation n'a pas changé la nature du P.C. chinois, la relative tradition démocratique en son sein a donné à la classe ouvrière une possibilité de s'exprimer.

Les informations parvenues de Chine semblent confirmer le rôle important des cadres subalternes et même des organisations locales entières du parti dans la résistance à la répression. S'il est certes évident que ces organisations ne peuvent, sous l'influence d'une quelconque mutation imperceptible, se transformer en instrument de prise du pouvoir par le prolétariat, elles peuvent être parfaitement aptes à lui servir d'instrument de défense. En brisant ces organisations, Mao n'est pas en train de couper l'herbe sous ses propres pieds, bien au contraire, il est en train de les détruire précisément parce qu'elles servent de cadre à la résistance ouvrière.

L'ampleur même de cette résistance et les canaux par lesquels elle se manifeste rendent nécessaire la re-structuration du régime. Cette re-structuration se réalisera vraisemblablement par la re-structuration du parti lui-même, par l'élimination de toute séquelle de démocratie en son sein d'une part, d'autre part, et surtout, par un rôle accru accordé à l'armée. Les événements récents confirment d'ailleurs pleinement ce rôle de plus en plus décisif de l'armée. Le régime chinois, de régime relativement populaire, avec de solides assises dans les masses, est en train de se transformer en dictature militaire. Et les Gardes rouges, s'ils étaient le principal instrument **de cette transformation, n'en sont justement que l'instrument. Une fois la classe ouvrière brisée et les organismes locaux du parti épurés, et re-structurés, ils seront démobilisés et ne pourront pas ne pas l'être. Ils auront rempli leur mission : faire place nette pour « une forme toute nouvelle des structures étatiques en Chine » — pour reprendre l'expression du « Drapeau Rouge ». Mais, sous cette « forme nouvelle », se cache une forme fort ancienne, celle qui est en fin de compte la seule qui puisse être relativement durable dans un pays sous-développé confronté à des problèmes graves : la dictature militaire. A moins que le prolétariat chinois, qui sans doute n'a pas encore dit son dernier mot, ouvre une autre perspective, celle qui passe pour la destruction de l'appareil d'Etat bourgeois, tant sous sa forme ancienne que nouvelle.**

La scolarité jusqu'à 16 ans ou une obligation.... non obligatoire

LE gouvernement vient de le confirmer : la scolarité va être effectivement portée de 14 à 16 ans lors de la rentrée de 1967 ; le comité interministériel sur la formation professionnelle a approuvé vendredi 2 février un communiqué sur cette prolongation. Une circulaire de Fouchet sur la rentrée 1967 vient d'être publiée au B.O. du 16 février.

Contrairement à ce que l'on pourrait attendre, les réactions des syndicats d'enseignants ne sont rien moins qu'approbatrices. La Fédération de l'Education Nationale « dénonce le caractère illusoire de ces mesures et par conséquent leur gravité — face à une situation de fait dont le gouvernement supporte l'entière responsabilité » ; ... « soucieux, à la veille de la campagne électorale, de masquer sa carence en un domaine où l'opinion publique est particulièrement sensible, le gouvernement vient de prendre des mesures qui lui permettront peut-être de sauver la face, mais dont l'examen révèle qu'elles n'apportent aucun moyen nouveau pour assurer la prolongation de la scolarité jusqu'à 16 ans que le Ve plan prévoit pour 1972 au plus tôt ».

Le Syndicat général de l'Education Natonale (CFDT) dénonce « l'improvisation » amenée par « la hâte et l'impréparation ».

C'est qu'une telle mesure soidisant sociale et démocratique, n'est en effet que supercherie et braderie électorale.

A l'époque des pleins pouvoirs, le 6 janvier 1959, De Gaulle avait par ordonnance annoncé la prolongation à 16 ans de la scolarité, obligatoire pour les enfants qui atteindraient l'âge de 14 ans à partir du 1er janvier 1967. Mais rien ensuite dans le budget de l'Education Nationale n'avait préparé la réalisation de cet engagement. La commission chargée d'élaborer le Ve plan scolaire (1966-1970) déclara donc dans son rapport que, compte tenu du volume passé des constructions scolaires et du maximum que le gouvernement était prêt à accorder pour cette période, l'application de cette mesure ne pouvait être possible avant la rentrée 1972. Loin de préparer l'accueil des écoliers supplémentaires, le Ve plan rogne au contraire sur tous les crédits scolaires ; alors que l'hypothèse la plus basse de la Commission fixait leur montant à 31,314 milliards, le gouvernement n'en a accordé que 25, 5, imposant des abattements de

— 20 % pour les investissements préscolaires

— 9 % pour l'enseignement élémentaire

— 10 % pour le second cycle court

— 42,75 % pour le second cycle long

— 28 % pour l'enfance inadaptée

— 23 % pour l'enseignement supérieur

— 11 % pour l'équipement social et sportif.

Il paraissait donc évident que la prolongation de la scolarité n'entrerait pas en vigueur à la date prévue. Or, à la stupéfaction générale, Fouchet annonça en 1966, lors de la discussion de son plan à l'Assemblée Nationale qu'il n'y aurait pas de rapport. L'échéance arrivée, pourtant, aucune note officielle ne vint avertir les directeurs d'école de la décision à prendre envers les élèves ayant 14 ans à partir du 1er janvier 1967, aussi laissèrent-ils partir ceux qui avaient trouvé une place d'apprenti, ou simplement le demandaient.

C'est une note du Ministère des Affaires Sociales aux Inspecteurs du Travail qui « par la bande » vint confirmer l'obligation scolaire en interdisant les contrats des apprentis de 14 ans !

Que sont devenus ces adolescents renvoyés alors par leurs employeurs ? Ont-ils pu regagner leur banc d'école ? Sont-ils désœuvrés dans la rue ? Point de souci, au Ministère des vicissitudes de leur sort, et il a fallu attendre le communiqué du 2 février pour que leur situation soit explicitée... en termes sybillins.

« Inscrits soit auprès d'un établissement d'enseignement public ou privé de premier cycle ou de second cycle court, soit auprès d'un cours professionnel ou post-scolaire public ou privé existant, ils recevront, outre un enseignement destiné à améliorer leurs connaissances de base et leur culture générale, une formation pratique donnée en entreprise ».

Voilà une déclaration qui laisse rêveur à plus d'un titre...

D'abord, qui sont les « bénéficiaires » de ce communiqué ?

25 % de la « classe d'âge » de 14 ans, soit 200.000 filles et garçons ; ceux qui à la traîne dans les classes primaires ont à 11 ans, un « niveau » intellectuel trop « faible » pour entrer en sixième, et vont dans les « Fin d'Etudes » (12-14 ans), au mieux dans les « Fin d'études orientées » ou les « cycles de transition » (12-14 ans) pouvant dans quelques rares écoles déboucher sur un « cycle terminal » (14-16 ans). Ces trois derniers types de classe ont été créés, à titre expérimental, en vue de la prolongation de la scolarité et s'efforcent de « rattraper » les recalés au certificat d'études, les laissés pour compte des sixième ou cinquième, de les « réorienter » vers un collège technique pour l'obtention d'un CAP. Mais, pour quatre classes de transition (au moins !) il n'y a guère qu'une classe terminale, la sélection est impitoyable alors qu'on laisse au départ croire aux familles que les enfants auront la possibilité de continuer leurs études pour décrocher quelque petit diplôme.

A 14 ans, 80.000 environ quittent la classe pour entrer en apprentissage soit en entreprises, soit chez des artisans (la majorité). A la campagne un certain nombre travaillent la terre avec les parents. Les filles se placent comme bonnes ou serveuses : 300 à 400 francs par mois, logées et nourries dans les meilleurs cas, corvéables à merci la plupart du temps. Les autres, désœuvrés, attendent d'avoir l'âge d'être jugés plus « rentables » pour l'exploitation capitaliste.

◆

Il faut ajouter à ces 200.000 jeunes de 14 ans qui à la rentrée prochaine sont concernés par le nouveau régime ceux qui, à la rentrée 1968, auront 15 ans et resteront à leur tour à l'école.

Actuellement 58 % seulement de cette classe d'âge de 15 ans est scolarisée ; combien d'écoliers supplémentaires grossiront les effectifs en septembre 1968 ?

« 500.000 ? Aucune évaluation précise n'a encore été faite — on ne saurait trouver d'excuses à une telle improvisation » (« Le Monde », 7 février 1967).

Où, comment, va s'effectuer cette prolongation de scolarité ?

Suivons pas à pas la pensée ministérielle...

— Les établissements publics ou privés du premier cycle (classes de sixième à troisième incluses) sont les premiers concernés. Mais il est probable que dans les écoles rurales, un certain nombre d'écoliers vont tout bonnement faire une année supplémentaire de fin d'études ce qui est une aberration pédagogique.

— Il avait été question de multiplier, à la prochaine rentrée, des classes de fin d'études, rebaptisées « terminales pratiques » un peu partout auprès des établissements primaires, des CEG, des CES et des collèges techniques ; devant les problèmes matériels posés, les désordres entraînés et les inconvénients pédagogiques d'un tel système, le gouvernement après avoir hésité, y a renoncé. Théoriquement ce sont les **CES** qui devront absorber, dans leurs « **cycles de transition** » (12-13 ans — sixème-cinquième) et leurs « cycles terminaux » (14-15 ans — quatrième-troisième), les élèves rejetés par le secondaire court ou long (L'enseignement général, réaménagé, doit y être complété par un enseignement professionnel).

Les instructions officielles du 15 juillet 1963 et du 10 septembre 1963 prévoient que ces classes seront confiées à des maîtres ayant reçu une formation spéciale. Quelques rares centres de formation de ces maîtres ont été créés à la dernière rentrée. Mais il est certain qu'en réalité les premières promotions nombreuses de maîtres spécialisés ne sortiront qu'en 1971 et que la responsabilité du fonctionnement de ces classes retombera sur les instituteurs « du rang » aussi bien dans un avenir plus ou moins proche que dans l'immédiat. On peut donc penser qu'il sera difficile à ces instituteurs, quel que soit leur dévouement, d'appliquer les conseils pédagogiques donnés par les instructions officielles : « créer un climat de renouveau, de confiance et d'espoir », « la coopération remplaçant la compétition » afin de « donner un goût nouveau pour les études », à ces élèves lassés par la vie scolaire traditionnelle...

D'autre part, aspect non négligeable de la question : le réseau prévu des CES qui doivent remplacer CEG et premier cycle des lycées et collèges et devenir ainsi « l'école moyenne » unique pour tous les enfants de 11 à 16 ans est loin d'être achevé.

« On estime maintenant qu'il faudra une dizaine d'années pour réaliser ce réseau complet. Tant qu'il ne sera pas achevé, cette prolongation de la scolarité qui a été annoncée par le gouvernement pour 1967 ne pourra pas être appliquée... », écrivait « Le Monde » du 16 janvier 1965.

Selon la commission du Ve plan, le déficit minimum pour scolariser jusqu'à 16 ans les adolescents s'élèvera en 1972 à 150.000 places... et la dite commission ne prévoyait aucunement les perturbations créées par l'application prématurée de la réforme. A combien pourra s'élever le déficit réel à la rentrée 1967 ? Il faut toute l'outrecuidance de Pompidou pour oser affirmer à la télévision le vendredi 20 janvier 1967 à Pierre Viansson-Ponté :

« ...pour l'action gouvernementale ce que je considère que nous avons fait de mieux — et qu'en particulier j'ai peut-être moi-même le mieux réussi ou qui m'a donné le plus de satisfaction, c'est l'éducation nationale ».

Il est vrai qu'il a prudemment passé sous silence et la décision du gouvernement qui n'était pas encore publique, sur la scolarisation prolongée, et la situation chiffrée des différents ordres d'enseignement, se contentant d'une auto-satisfaction globale !

Commen cela va-t-il se passer cette année ?

Pour cette année, compte tenu du potentiel d'accueil disponible, la réforme va rester lettre morte. Les enfants ayant 14 ans révolus qui ont quitté l'école pour aller en apprentissage .. peuvent y retourner ... après avoir été renvoyés sur ordre des inspecteurs du travail. Rien n'est dit pour les autres.

La situation sera-t-elle plus claire à la rentrée scolaire 1967 ?

La circulaire du 16 février admet que l'objectif proposé étant actuellement irréalisable, la prolongation de la scolarité « requiert une application progressive » et qu'il s'agit de définir « une solution transitoire et expérimentale ».

— Le black-out est fait sur les classes « pratiques » de quatrième et troisième ; comme il est de règle, on improvisera bureaucratiquement à la dernière minute.

— Pression sera faite pour compléter les sections peu fréquentées de certains CET (bâtiment par exemple, couture), sans souci des goûts des jeunes et des débouchés réels.

— C'est surtout l'apprentissage qui va absorber les milliers de jeunes laissés à la porte des écoles :

— Les dérogations valables cette année seront reconduites en septembre 67 « pour une durée maximum d'une année », seulement pour les contrats d'apprentissage et non pour le seul placement dans l'agriculture, l'industrie et le commerce.

— Ceux qui ne demandent pas ces dérogations se verront offrir une nouvelle formule de **scolarité à temps partiel** : apprentissage amendé, comprenant :

« 12 heures hebdomadaires au moins d'enseignement selon les rythmes divers en fonction des circonstances locales (par exemple deux jours par semaine ou trois demi-journées ou deux heures quotidiennes pendant six jours). Le complément de scolarité, 28 heures hebdomadaires au maximum, constituera la formation pratique donnée dans des entreprises de toute nature » (circulaire du 16 février).

Il s'agit donc simplement d'étendre le système artuellement pratiqué dans les Cours professionnels fréquentés par environ 80.000 adolestents de 15 ans.

« Des négociations ont été entreprises par le ministère avec le Conseil National du Patronat Français ainsi qu'avec l'assemblée permanente des Chambres de métiers (artisanat). Il s'agit de les inciter à accueillir un plus grand nombre d'apprentis » sous ce nouveau régime » (« Monde » du 7 février).

— Quelles sont les réactions de ces deux instances ? Le CNPF se fait tirer l'oreille, car la grande industrie, textile excepté, forme beaucoup moins d'apprentis qu'avant la guerre. Il pose donc ces

Au Crédit Lyonnais

La direction face aux jeunes

Au Crédit Lyonnais, la moitié des employés à moins de vingt cinq ans et une grande partie sont mineurs. Ils sont parmi les plus nombreux à participer aux débrayages. C'est dire que cela représente une force face à la direction et que celle-ci cherche par tous les moyens à les intimider. Une des mesures qu'elle emploie est d'adresser, au lendemain de chaque grève, une lettre aux parents des grévistes mineurs, les informant de l' « absence » de leur enfant au Crédit Lyonnais le jour de la grève.

Mais, comme cela n'a pas empêché les jeunes de continuer à se montrer les plus combattifs, la direction vient d'essayer, au lendemain du 1er février, un nouveau moyen de pression.

Craignant sans doute que les parents ne lisent pas les lettres du Crédit Lyonnais, elle a tenté de tourner la difficulté en demandant, dans certains services, aux jeunes grévistes, d'apporter une « lettre » de leurs parents pour leur absence le jour de la grève. Dans cette affaire, la direction s'est montrée tout simplement ridicule et méprisante vis-à-vis des jeunes qui « se laissent influencer ».

Mais nous pouvons toujours lui donner un conseil. Si elle tient vraiment à ce que les jeunes soient moins mécontents, qu'elle leur donne tout de suite un salaire qui leur permette de vivre: 1.000 F par mois par exemple !

Avec 1.000 F, ils pourront même se passer de la tutelle parternelle... mais c'est sans doute pour éviter cela que le Crédit Lyonnais en fait des salariés au rabais.

L'HEURE DE LA SORTIE

A la Caisse d'Allocations Familiales

Aux Allocations Familiales, il est de coutume (la Direction faisant du « Social ») d'avoir ce qu'on appelle des « sorties anticipées ».

Récemment, à cause des travaux qui ont lieu au sein de la caisse elle-même, un certain nombre de services, gênés par le bruit, se sont vus attribuer 1/4 d'heure, pour certains autres 1/2 heure, et même maintenant 1 heure de sortie anticipée... quotidienne ! Cet horaire, fort intéressant, fait maintenant partie des habitudes :

Tout le monde aussi peut constater à quel point cela coûte peu à la direction (il faut dire que le travail est toujours terminé en temps voulu) pour qu'elle nous accorde régulièrement ces sorties anticipées sans aucune réclamation sérieuse de notre part, sinon celle des syndicats toujours prêts à réclamer uniquement ce qu'on est prêt à leur accorder, sans l'appui réel du personnel. C'est ainsi que pour certains services (bâtiments de l'ancienne banque) la semaine de 38 h 45 est réalisée avec l'accord de la direction, alors que les syndicats en sont à revendiquer... 1/4 d'heure de moins par jour (semaine de 42 heures 30).

En tous cas, cet horaire obtenu sans lutte nous laisse voir ce qu'il serait possible d'imposer si nous y étions fermement décidés.

Mais chacun aussi de penser à l'avenir : « Ce que ça va être dur, le jour où, les travaux étant terminés, il faudra reprendre les anciens horaires »... C'est en tout cas raisonner comme si nous n'étions pas capables d'agir nous-même : en effet, le maintien de l'horaire acquis ne dépendra que de notre volonté de le faire respecter.

UN MONDE OU TOUT S'ACHÈTE

LA C.I.A. est à nouveau à l'ordre du jour. Un journal new-yorkais a révélé que l'agence d'espionnage américaine finançait l'Association Nationale des Etudiants et ceci depuis 1950. Il s'agissait, d'après les déclarations de la C.I.A. et de l'association, de permettre à des étudiants de se rendre dans les congrès internationaux afin d'y défendre le point de vue américain dans la politique internationale et de se renseigner sur les dirigeants des organisations étudiantes des différents pays, sur leurs vues politiques et sur l'atmosphère qui régnait en leur sein.

Aux rares étudiants à qui l'on dévoilait entièrement ce qu'on attendait d'eux (la plupart ne savaient même pas qu'ils agissaient pour la C.I.A.) on promettait de brillantes situations par la suite à la C.I.A. ou au Département d'Etat. La C.I.A. exigeait simplement de ceux qui étaient « au parfum » le secret le plus absolu sur leurs relations, avec menaces de 20 ans de prison s'ils ne tenaient pas leur langue.

Aujourd'hui donc, après 17 ans de « collaboration secrète », le scandale éclate. Mais peut-on parler de scandale ? Le sénateur Robert Kennedy a affirmé qu'il était au courant de l'affaire depuis longtemps. Le gouvernement a fait une déclaration similaire en ajoutant que sans l'argent de la C.I.A., l'Association n'aurait jamais eu les moyens d'envoyer ses étudiants à des congrès internationaux.

Mais pour un Etat qui se targue d'avoir des associations étudiantes parfaitement indépendantes, reconnaître ouvertement qu'on a eu recours à l'argent des services secrets pour financer les dites associations porte un coup sensible à la réputation de la « grande démocratie américaine ». Alors, pour sauver la face, le Congrès, jouant l'hypocrisie jusqu'au bout, « ouvre une enquête » et l'Association Nationale des Etudiants se réunit pour « refondre » entièrement son organisation. Mais soyons sûrs que l'enquête n'aboutira pas et que la refonte de l'organisation ne servira à rien. Car, soyons sérieux : comment pendant 17 ans cette collaboration clandestine aurait-elle pu exister sans de nombreuses complicités à la direction de l'Association des Etudiants à la C.I.A. et dans l'appareil d'Etat ?

L'Etat bourgeois, pour défendre son existence, utilise non seulement ses propres forces (armée, police, magistrature...) mais encore tous ceux qui, par idéal ou pour de l'argent, sont prêts à l'aider dans sa tâche, et cela pas seulement aux Etats-Unis. En France, les services secrets, parallèles et barbouzards, ont utilisé depuis longtemps les bonnes volontés de gens qui, de par leur profession, n'avaient rien à voir avec la police, secrète ou non. L'enlèvement de la direction du F.L.N., en 1956, n'avait pu se faire qu'avec la complicité des pilotes français d'Air Maroc. Plus récemment, l'affaire Ben Barka a montré que des employés de compagnies aériennes, de pseudo-étudiants, des avocats ou des gangsters servaient « d'honorables correspondants » au S.D.E.C., à la D.S.T. ou autre deuxième Bureau. Et l'arrestation de Lopez ou la radiation de Lemarchand du barreau n'arrêteront certainement pas le recrutement des barbouzes.

Et lorsque la presse bourgeoise s'esclaffe sur la perte des grandes traditions universitaires, ou joue l'étonnement ou l'indignation, ce n'est de sa part que parfaite hypocrisie.

Parce que d'une part cette presse est la plupart du temps parfaitement au courant de tous les tripatouillages peu reluisants qui se trament quotidiennement au pourtour de l'appareil d'Etat, mais elle se garde bien d'en informer les lecteurs.

D'autre part cette même presse ne vit qu'avec les subsides de la bourgeoisie et son rôle quotidien, l'intoxication de millions de gens, est finalement identique et cent fois plus efficace pour la défense du « monde libre » que l'action de quelques dizaines d'étudiants en mal d'argent ou de sensations fortes.

Et les seuls véritablement indignés dans cette affaire seraient sans doute un certain nombre de bourgeois américains qui doivent se lamenter de la piètre utilisation que la C.I.A. fait de leur argent.

Car financer quelques étudiants, ou quelques dirigeants, alors que quotidiennement des milliers d'anticommunistes hystériques sont prêts à se dévouer gratuitement pour ce qu'ils croient être un monde pur et idéal, c'est vraiment jeter les dollars par les fenêtres.

L. TOURFAN.

A DIJON

Travail qualifié, salaire déclassé

La filiale dijonnaise de la CSF — la Bourgogne Electronique — emploie dans ses ateliers une majorité de personnel féminin. Les jeunes filles n'ont pas, lors de leur embauche, la qualification professionnelle, ou bien une qualification « reconvertie » (comment gagner une vie qu'on aborde avec un CAP de brodeuse ?) en se présentant au bureau d'embauche de la B.E. La Direction apprécie la dextérité des élèves couturières du centre d'apprentissage féminin. Ces jeunes filles ne trouvent évidemment pas à monnayer leur spécialisation: l'électronique les accueille... pour 2 F 70 de l'heure environ.

L'apprentissage et l'adaptation sont plus ou moins rapides selon les ateliers ; certaines travailleuses se spécialisent et se qualifient jusqu'à assurer une production proche de celle des agents techniques.

Un exemple : au contrôle de L.C.C.-Stéa Fix s'effectuent les dernières vérifications avant sortie d'usine, par prélèvement de pièces sur les séries. Le travail est complexe : mesures de capacité, de résistance d'isolement, de résistance aux températures, claquage, contrôle d'aspect, etc. Ces différents contrôles et mensurations nécessitent chacun plusieurs opérations, la manipulation d'appareils de mesure — dont la règle à calcul —, l'élaboration de courbes, la connaissance d'un code technique. La complexité des opérations oblige les travailleuses — elles sont une trentaine — à soutenir une attention constante, à laquelle s'ajoute la responsabilité qui leur incombe en cas d'incidents.

Il s'agit donc d'un travail qui doit être exécuté par des professionnelles qualifiées, classées et payées comme telles. Or la Direction n'exige la qualification que dans le travail... et non sur la feuille de paye ; ces postes sont occupés par des ouvrières promues à perpétuité au grade d'O.S., au salaire desquelles est jointe une petite prime d'atelier.

« Impossible de changer votre classification, explique le chef, car on ne pourrait plus vous muter ou vous reclasser autre part... »

Voici une belle démonstration qu'à la B.E., comme partout, le salaire lié à la qualification est un leurre. Ce qui est déterminant, lorsqu'il s'agit de la paye, c'est de savoir qui, du patron ou des ouvriers, est assez fort pour imposer ses conditions à l'autre.

UNE ENTREPRISE DITE MODERNE

ROUSSEL-UCLAF

Depuis plusieurs mois, chez Roussel-Uclaf on entreprend de grandes transformations ; certains ateliers sont entièrement détruits pour laisser la place à des laboratoires de lancements, d'autres sont entièrement refaits quand une modernisation de l'appareillage entraîne à brève échéance une rentabilité beaucoup plus grande. Mais là où ce genre de transformation n'entraînerait une commodité plus grande que pour les ouvriers ou les techniciens, la direction juge qu'il vaut mieux tout laisser dans son état originel :

Dans tel secteur par exemple, on monte encore à plus de dix mètres, des bassines de 50 kilos à la main, dans un autre des fûts de soude de 400 kilos sont hissés à bonne hauteur à l'aide d'une chaîne et d'une poutre ; dans d'autres encore, rien n'est prévu, alors on bricole un raccord par-ci, un crochet par-là. Les mêmes problèmes se posent dans les laboratoires où là ce sont les appareils dits de précision qui auraient plutôt leur place dans un musée que dans un laboratoire. Alors là aussi on bricole : on donne un petit coup, on bloque l'aiguille au passage sur le cadran à l'endroit qui « arrange » le mieux, et le tour est joué.

Pourtant, un matériel plus moderne existe, et même dans l'usine. Mais le monte-charges automatique et les derniers nés des appareils de précision sont installés aux endroits stratégiques car ils servent surtout dans la plupart des cas à montrer aux visiteurs que « notre entreprise est ultra-moderne dans ses moindres détails ». Mais partout ailleurs la production et les contrôles se font à la limite des possibilités, et sous le signe du bricolage.

CHEZ CITROEN

DES COMBATTANTS, MAIS PAS DE GÉNÉRAUX

Le samedi 11 février se tenait au siège de l'Union des Métaux, rue Jean-Pierre Timbaud, l'assemblée générale des travailleurs CGT des usines Citroën de la région parisienne.

Une centaine de travailleurs sont présents lorsque vers 9 h. 30, un permanent de l'USTM présente le rapport à la fois moral, politique et financier.

Ouvrons une parenthèse : la situation des Syndicats à Citroën est connue en France. Cette année encore ils ont dû faire face à de nombreuses « agressions » de la Direction dont la plus grave a été l'incident de Rennes où un délégué, giflé par un représentant de la Direction, a été licencié ! Ceci levait d'ailleurs un coin de voile sur la situation non seulement des syndicats à Citroën mais de tous les travailleurs de cette entreprise soumis à une surveillance et à une répression sans faille. Ceci mettait aussi en relief le résultat de la politique des syndicats, instaurée à l'échelon national, politique qui se solde par leur inexistence là où le patron ne veut pas « dialoguer » et dont tous les travailleurs font les frais : faut-il rappeler que l'année dernière, tous syndicats réunis, il n'y avait guère plus de 1000 syndiqués sur plus de 40.000 travailleurs dans la Région parisienne... et qu'il n'y a pas eu de grève digne de ce nom depuis plus de 12 ans.

Néanmoins, malgré cet état de fait, comme partout, le discours de l'orateur est empreint d'un optimisme sinon béat, du moins solide.

Suivant ses termes, le nombre des syndiqués n'a guère augmenté en un an, le Comité d'entreprise n'a pas amené au syndicat les masses qu'on espérait, le syndicat ne tient que grâce à l'aide fédérale... Cependant, amalgamant ce que Citroën a lâché de son plein gré et les quelques succès purement légaux d'ailleurs obtenus par les syndicats (la réintégration d'un délégué licencié à Saint-Denis entre autres), saluant l'unité nationale CGT-CFDT, éreintant les monopoles et le pouvoir personnel, appuyant sur les prochaines législatives, l'orateur terminera à peu près par cette conclusion : « La Direction ne cesse de reculer, nous lui avons porté de rudes coups, il faut persévérer, nous sommes sur la bonne voie. »

Nombre d'orateurs interviendront dans les débats. La plupart ne mettront pas en doute le bien fondé du discours ; au contraire, beaucoup iront dans le même sens. Néanmoins, certaines interventions, en particulier de jeunes, prouveront que si à Citroën il n'existe pas de syndicat, il y a néanmoins des militants décidés à se battre et à changer quelque chose.

Cependant, quelques orateurs ayant contesté les « succès » et les « actions », entre autres le ton de la propagande, toujours « victorieux » mais ne faisant pas de dupes parmi les ouvriers, et le résultat des « actions » qui n'ont rien changé à l'attitude et aux méthodes de la Direction vis-à-vis des travailleurs, la bureaucratie syndicale se verra contrainte de contre-attaquer sur-le-champ : un bonze de l'USTM sortira de sa manche le discours qu'il gardait pour la fin. Ce sera une redite du premier rapport avec en plus des « additifs » à l'adresse de ceux qui semblent douter de l'organisation syndicale et de ses « succès ». Néanmoins les orateurs qui suivront seront plus prudents...

La séance se termine par un télégramme de solidarité avec les travailleurs espagnols.

Cette assemblée a encore une fois montré, malgré la combattivité de la plupart des assistants, que la bureaucratie syndicale n'entendait pas modifier d'un iota sa politique, même dans une usine où le patron n'a qu'une idée : l'anéantir.

Le problème de l'emploi à la Rhodiaceta (Lyon-Vaise)

Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. de l'usine Rhodiaceta (7.000 travailleurs à Lyon-Vaise) ont tenu jeudi 16 février une conférence de presse à la Bourse du Travail à Lyon. Exposant les problèmes d'emploi que connaît le personnel de cette entreprise, problèmes qui se sont aggravés ces derniers temps, cette conférence s'adressait aux « personnalités politiques, aux candidats pour les élections législatives, aux conseillers généraux et municipaux ». Si elle a été plutôt un prétexte pour permettre au P.S., au P.S.U. d'exposer leurs thèmes électoraux (et à M. D. Rousset, candidat gaulliste), les problèmes Rhodiaceta n'en sont pas moins très réels.

En effet, depuis la rentrée de septembre, la Direction n'a pas cessé d'attaquer les salaires (atteintes aux « indemnités d'emploi », mutations, déclassements...) et depuis le mois de décembre des à-coups de production provoquent un chômage partiel et larvé. A Noël, 700 ouvrières ont été lock-outées au finissages Nylon pendant une semaine. Depuis, le personnel féminin a vu son horaire de travail baisser de 4 heures par semaine en moyenne, parfois plus. D'ailleurs tout est fait pour dégoûter les ouvrières et les épuiser, afin qu'elles s'en aillent d'elles-mêmes : on passe des ateliers en 4 x 8, ce qui en exclut les travailleuses et entraîne leur passage dans d'autres secteurs de travail à des conditions désavantageuses pour elles ; on accroît les charges de travail au-delà de leurs possibilités physiques, on les fait chômer, réduisant encore leur salaire. La Direction Rhodia de Vaise n'embauche plus de femme pour ses ateliers et elle étudie un projet de retraites anticipées.

Comme elle dit, « le volontariat (des départs- N.D.L.R.) doit permettre de dégager des effectifs suffisants ».

Elle espère n'avoir pas besoin de recourir à des licenciements et pratique aussi le chômage étalé pour les fileurs (ceux-ci chôment des journées par roulement, mais pour des raisons techniques qui empêchent la fermeture complete de ces ateliers).

L'inquiétude est générale ; des bruits pessimistes circulent sur les projets de la Direction. En mars, le chômage pourrait s'étendre à la polymérisation (production de la matière première), faisant vraisemblablement ainsi tâche d'huile, dès que la production en cours sera écoulée.

Toutes les mesures sont prises au fur et à mesure des nécessités patronales. Elles sont annoncées seulement quelques jours à l'avance, et rares sont ceux qui peuvent prévoir — surtout avec la grande variété des horaires d'équipes 2 x 8, 3 x 8, 4 x 8 — leur horaire des semaines à venir.

En décembre dernier, au Comité central d'entreprise, la Direction annonçait froidement : « Les effectifs du personnel varieront en fonction des possibilités qu'aura notre Société ».

Pour compléter ce tableau de l'anarchie régnant dans l'usine, il faut dire que si, dans certains secteurs, on travaille à un rythme épuisant ,dans d'autres on peut rester deux jours à faire du balayage, tandis que des métiers sont arrêtés.

Et ce qui n'est pas le moins choquant dans cet ensemble où l'insécurité et la dégradation des ressources sont la règle pour les travailleurs — c'est l'existence de stocks considérables dans les entrepôts de Vaise même.

Le contraste illustre pour tous l'anarchie de la production capitaliste. Car, et c'est l'explication que Rhodia donne lui-même pour cette situation, on a pris beaucoup d'avance dans la production l'année dernière quand le marché était favorable et maintenant on n'arrive plus à vendre toutes ces richesses. La concurrence sur le marché français et européen pour le Nylon et l'Acétate jouerait défavorablement pour Rhodia qui doit améliorer sa qualité et rechercher des nouveautés, si elle veut vendre. Car, c'est le mot-clé. Dans l'immédiat, il faut donc réorganiser (l'usine Acétate de Vaise est « reconvertie ») et « comprésser les prix de revient » (en s'en prenant aux salaires en particulier. La sécurité de l'emploi pour les travailleurs est fonction de la compétitivité de l'entreprise, dit le patron. Donc : « Serrez-vous la ceinture sans rechigner ; travaillez aujourd'hui, demain on ne voudra pas de vous et la semaine prochaine.. on verra, mais acceptez tout cela, car on peut toujours vous mettre purement et simplement à la porte.

En fait de compensation pour les journées chômées qui s'accumulent, elle connaît surtout une réponse : prenez-les sur les congés 1966 qui vous restent, ou, pour les 4 x 8, sur vos repos compensateurs. Et il y a encore les congés 1967 comme possibilité... Aux délégués au C.E., elle refuse de communiquer les chiffres de profits dans l'ensemble du groupe Rh., car si elle pleure misère à Vaise, elle parle de récession, elle ne pourrait pas cacher que la situation de la Rhodia, qui fait partie de l'ensemble Rhône-Poulenc, est loin d'être pitoyable.

Car, en réalité, si elle réorganise, rationalise, essaie de s'ajuster au marché, elle entend que ce ne soit pas ses profits qui fassent les frais de l'opération.

Ses problèmes, elle entend les régler sur le dos des travailleurs. Ceux-ci ont montré une combativité certaine lors des nombreux débrayages qui ont eu lieu à l'automne, et si les organisations syndicales ne leur offrent guère pour l'instant d'autres perspectives que de « bien voter » le 5 mars, il n'est tout de même pas exclu que le mois de mars voit un rebondissement de leur lutte à l'entreprise.

Anne Fourvière.

CE N'EST PAS LE CULOT QUI MANQUE !

A la fin de l'Assemblée des dockers marseillais, dont nous parlons ici, un orateur de la C.G.T. proposa aux travailleurs de voter une Résolution affirmant la solidarité des dockers avec les lock-outés de chez DASSAULT et engageant ces derniers à CONTINUER LA LUTTE JUSQU'A LA VICTOIRE FINALE, COMME A MARSEILLE !

Cela se passe de commentaires...

VOIX OUVRIERE
29, rue de Château-Landon, Paris X^e
Abonnnement 6 mois : 10 F au nom de Maurice Schrœdt.
C.C.P. Paris 9424-78.

Directeur de publication : M. SCHRŒDT
Distribué par les N.M.P.P.

Impr. « E.P. », 232, r. de Charenton PARIS-12^e

Nous ne savons pas comment l'impérialisme américain recrute ses parachutistes. Peut-être n'a-t-il aucun mal étant donné qu'il envoie au Vietnam le contingent.

En tout cas, nous pensons, puisque, aujourd'hui, l'impérialisme français se pose en champion de la paix, qu'il n'est peut-être pas inutile de rappeler comment il recrutait les siens.

Ci-dessous la reproduction des tracts qu'il distribuait à l'époque, aux jeunes, dans les départements bretons.

pour TOI : 2 solutions !

1ère solution : **PENDANT 25 ANS**

- *Prendre le même métro !*
- *Vivre une vie de routine*
- *N'avoir du Monde qu'une vue limitée aux murs de ton Bureau, de ton Atelier.*

2e solution : • *Tu repousses ton horizon jusqu'aux limites du monde !*

TU DEVIENS **PARACHUTISTE**

et tu nous rejoins en pleine bagarre en **INDOCHINE !**

Porter un BÉRET ROUGE n'est pas une vie de tout repos,

mais on te promet de faire de toi un HOMME à la mesure du risque que volontairement tu courras !

CAR QUI NE RISQUE RIEN, NE DEVIENT RIEN !

MAIS QUI OSE GAGNE !

POUR T'ENGAGER OU TE RENGAGER

à la 1re 1/2 **BRIGADE COLONIALE DE COMMANDOS PARACHUTISTES**

adresse-toi à la Gendarmerie la plus proche,

ou écris à la 1re 1/2 B.C.C.P. — VANNES (Morbihan)

Tu t'engages pour 3 ans — *tu perçois une prime de* **12.000** *frs.*

Tu rengages pour 3 ans — *tu perçois une prime de* **18.000** *frs*

Tu possèdes ton Certificat d'Études ou ton C.A.P. ou tu obtiens ton Certificat d'Aptitude Technique N° 1 pendant tes 6 premiers mois de Service,

tu perçois en PLUS : **24.000** *francs*

tu perçois en PLUS : **36.000** *francs*

PARTANT EN EXTRÊME-ORIENT

tu touches encore **150.000** francs

soit **au total :**

pour un **Engagement** de 3 Ans
- *sans C.E.P. ou C.A.P.* **162.000** francs
- *avec C.E.P. ou C.A.P.* **186.000** francs

pour un **Rengagement** de 3 Ans
- *sans C.E.P. ou C.A.P.* **168.000** francs
- *avec C.E.P. ou C.A.P.* **204.000** francs

Ta Solde pendant ces 3 Ans sera, suivant les grades successifs que tu mériteras par ton travail et ton courage.

	PARACHUTISTE en FRANCE	PARACHUTISTE en INDOCHINE
2me Classe	8.850 frs	20.000 frs
Caporal 1 an de Service	14.500 frs	31.000 frs
Caporal Chef avant 3 ans de Service	31.500 frs	80.000 frs
Sergent 3 ans de Service	34.000 frs	100.000 frs

A titre documentaire : un adjudant parachutiste ayant 9 ans de service perçoit mensuellement **50.000 frs** en FRANCE et **140.000** en INDOCHINE.

JEUNES !

L'Avenir sera ce que nous voulons qu'il soit !
Il sera à CEUX QUI LE FERONT !

QUI OSE, GAGNE...

Veux-tu jouer dans la vie UN ROLE A TA MESURE ?

Ardemment ! Vaillamment !

Coiffe le Béret Rouge !

PARACHUTISTES COLONIAUX

Pour tous renseignements, écrire :
Demi-Brigade Coloniale de Commandos parachutistes, VANNES (Morbihan)

PERMANENCES

● PARIS :

V^e arrondissement : Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Monge. Métro : Cardinal-Lemoine, **tous les samedis, de 15 à 17 h.**

X^e arrondissement : au siège de VOIX OUVRIERE, le **samedi de 16 h à 20 h, 29,** rue Château-Landon, Paris-10^e.

XI^e arrondissement : Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, av. Philippe-Auguste, le mercredi, de 17 h 30 à 19 h.

XIII^e arrondissement : Café « A l'Autobus - Chez Maxime », 117, avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, le **jeudi, de 17 à 19 heures.**

XIV^e arrondissement : Café Champagne, 127, avenue du Général-Leclerc. Métro : Porte d'Orléans : **le mercredi, de 18 h 30 à 19 h 30.**

XV^e arrondissement : Café « Au Métro », place Balard, **tous les jeudis, de 17 h 30 à 19 h.**

XVIII^e arrondissement : Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro : Porte de Clignancourt, **le mardi, de 17 h 30 à 19 heures.**

● BANLIEUE :

AULNAY-S/BOIS. — Café « Le Commerce », 8, bd Gallieni (place de la Gare), **tous les vendredis de 17 h 30 à 19 h 30.**

BOULOGNE - BILLANCOURT. — Café « Le Phénix », 115, rue du Vieux-Pont-de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), **jeudis, de 18 h à 19 h,** au lieu **de 17 h 30 à 19 h.**

MONTREUIL. — « Le Tourangeau », 20, rue Gallieni (métro Croix de Chavaux), le **vendredi de 17 h 30 à 19 h.**

LEVALLOIS. — Café « Au Terminus du Métro », (angle quai Michelet-rue A.-France), **tous les mercredis, de 17 h 30 à 19 h.**

● PROVINCE :

BESANÇON. — Café du Globe, rue du Lycée, **tous les jeudis de 17 h à 19 h.**

Les Prés-de-Vaux. — Chez Martin, **tous les jeudis à partir de 4 heures du matin.**

BORDEAUX. — Café « le Régent », cours Victor-Hugo, **tous les jeudis, de 18 h à 19 h 30.**

BOURGES. — Café-Tabac-Bar, 22, rue Henri-Landier (près gare), **les jeudis 23 février et 9 mars, de 19 h à 20 h.**

BRIVE. — Café du Musée, boulevard du Salan, **tous les jeudis, de 17 h à 19 h.**

CLERMONT-FERRAND : « Café de France », 22, place Delille, **les jeudis, de 17 h à 19 h.**

DIJON. — Café « La Renaissance, rue Chabot-Charnoy, **tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.**

GRENOBLE. — « Café d'Autrans », 5, cours Berriat, **tous les jeudis, de 17 h 30 à 19 h.**

— Café « Le Normandy », place Grenette, **tous les jeudis, de 15 à 17 heures.**

LILLE. — Café « Le Saint-Michel », place Philippe-le-Bon, **tous les mercredis, de 15 h à 16 h 30.**

LYON. — Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), le **samedi, de 17 h à 20 h.**

— Café « Les Etats-Unis », 137, avenue du Pr-Beauvisage, Lyon-8^e, **le mercredi, de 18 h à 19 h.**

MARSEILLE. — Bar de la Treille, 15, place J.-Guesde (pl. d'Aix), **les jeudis 23 février et 9 mars, de 8 h à 20 h.**

ROUEN. — Café « Le Bretagne », place du Vieux-Marché, **tous les vendredis, de 17 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-CHAMOND. — Bar-restaurant Marius Russias, 4, rue Gambetta, **le vendredi, de 18 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-ETIENNE. — Café « Ambiance-Bar », 2, rue des Tréfileries, **le jeudi, de 15 h à 16 h.**

SAINT-NAZAIRE. — Café « Paris-Sports », place Marceau, **le samedi, de 16 h à 17 h.**

SOCHAUX. — Café de la Gare, **vendredi 10 février 1967, de 13 h à 14 h.**

TOULOUSE. — Café « Le Béarn », place Saint-Michel, **tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.**